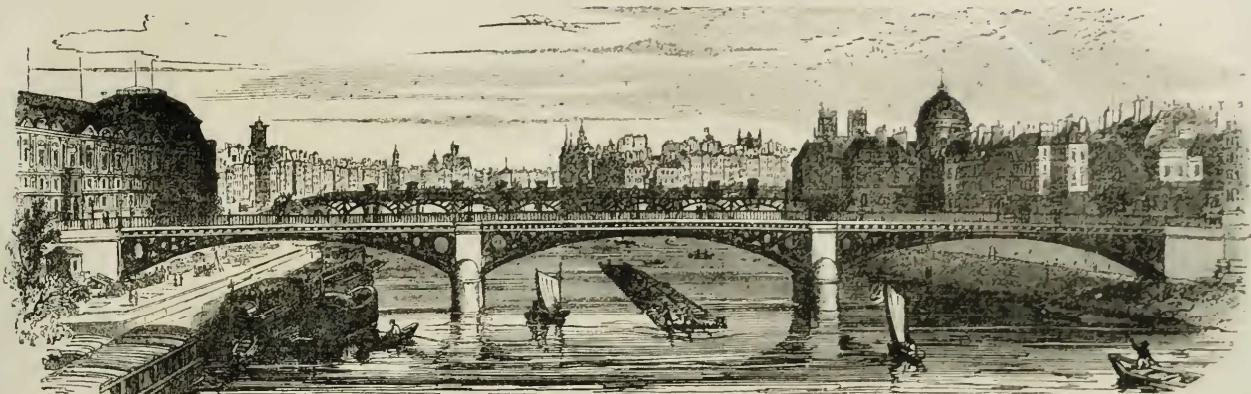


# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
Prix de chaque N°, 75c. — La collection meusuelle br., 2 fr. 75

N° 17. VOL. I. — SAMEDI 24 JUIN 1843.

BUREAUX, RUE DE SOLIE, 35. — IMPRIMERIE.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
pour l'étranger — 10 — 20 — 40

### SOMMAIRE.

**Courrier de Paris.** Portraits de dona Francisca, princesse de Joinville, de don Pedro II, empereur du Brésil, et de dona Juanaria, sa sœur. — Académie des Sciences. Premier trimestre 1843. — Troubles en Irlande (suite et fin). — Vue de la ville de Cork; Château de Dublin; Révolte au Post-Office. — Le Major Ansprech, nouvelle, par M. Marc Fournier, avec une gravure. — Fêtes des environs de Paris. Tombeaux de Jacques de Bourgogne et de messire ymon, à Corbeil; Fête de Corbeil; Jeux du Tourniquet et du Baquet, à Saint-Germain; le jeu des Ciseaux, à Nanterre; Conduite de la Rosière à la Mairie de Nanterre; Couronnement de la Rosière. — Promenade sur les Fortifications de Paris (suite). Treize gravures. — Nécrologie, Thomire. Portrait de Thomire et trois gravures. — Transport des Diligences ordinaires sur les Chemins de Fer. Deux gravures. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Modes. Une gravure. — Amusements des Sciences. Quatre gravures. — Rêbus.

devenait duchesse de Saxe-Cobourg, M. le prince de Joinville, son frère, demandait la main de dona Francisca de

éprouvait pour M. de Joinville un sentiment fort tendre. Cette double affection était née pendant le rapide séjour du prince à Rio-Janeiro, il y a deux ans, je crois.

Armer un vaisseau, traverser les mers, aborder à une con- lointaine, pour y chercher une belle princesse dont on est épris, n'est-ce pas ? Une aventure qui rompt agréablement la rigueur habituelle de l'étiquette diplomatique, et touche, par un certain côté galant, au beau Tristan de Léonidas et à l'Amadis des Gaules ?

M. de Joinville et dona Francisca de Bragance ont fait une chose presque inconnue dans le monde des rois et des reines, un mariage d'inclination !

En ce moment, la frégate la *Belle-Poule* emporte les deux jeunes époux vers la France. Bientôt Paris saura si le Bresil, terrain second en fleurs magnifiques et charmantes, produit des princesses semblables à ses fleurs. Le jour où dona Francisca se montrera pour la première fois à l'Opéra sera le jour d'épreuve : l'armée des lorgnons et des binocles se tiendra sous les armoises; et le lendemain les yeux, la taille, le tem- la bouche, toute la personne de la princesse passera à l'ordre du jour des boudoirs et des salons.

Si j'en crois un jeune Brésilien de mes amis, don José Alvarez Pedro Manoel, la princesse dona Francisca n'a rien à redouter de cette curiosité parisienne. Don José Alvarez Pedro Manoel me parlait encore hier de ses adorables cheveux d'un

### Courrier de Paris.

L'année 1843 aura été féconde en bénédictions nuptiales pour la branche cadette : tandis que la princesse Clémentine



(Don Pedro II, empereur du Brésil, frère de la princesse de Joinville.)

Bragance; et Bragance et Orléans contractaient mariage à Rio-Janeiro. Je ne sais ce qu'en pense la branche aînée; mais voilà des hymens, comme disent les poètes, qui prouvent que la branche cadette a bonne envie de fructifier.

Que les temps sont changés ! Autrefois, ces unions de princesses et de princes auraient fait pousser, autour de l'autel nuptial, des moissons d'odes, de dithyrambes et d'épithalamies; aujourd'hui, elles n'ont pas même produit quelques rimes obscurément reléguées dans les limbes du *Moniteur*. Nous sommes à peu près guéris de la contagion de la poésie officielle; il nous reste encore assez d'autres maladies sans celle-là ! Trois personnes gagnent à cette guérison: la nation, le prince et le poète.

Le mariage du prince de Joinville sort cependant des habitudes froide, solennelles des mariages princiers; il a je sais quel air d'entreprise amoureuse qui le rend plus aimable; ou dirait qu'un peu de poésie romantique a passé par là. Il est certain, en effet, qu'avant tout projet d'alliance, M. de Joinville aimait dona Francisca, et que dona Francisca



(Dona Juanaria, sœur de la princesse de Joinville.)



(Dona Francisca de Bragance, princesse de Joinville.)

blond doré, de son regard de feu, de sa taille de liane, avec une ardeur toute brésilienne qui donne des garanties.

Don José Alvarez Pedro Manoël n'est pas moins charmé des grâces de son esprit et de son caractère. Il vante son intelligence et son humeur enjouée. « Dona Francisca, me disait-il, joint à toute cette humeur vive et piquante beaucoup d'imagination et de sensibilité ; » et don Manoël m'en donnait la preuve que voici.

Dona Francisca aime avec passion les oiseaux et les fleurs ; à force de soins et de recherches, elle était parvenue à peupler sa volière des hôtes les plus charmants et les plus rares, incroyables captifs au plumage diapré. La jeune Francisca se plaisait à visiter ce bâtonnat aile, peint des plus vives couleurs ; un livre à la main, elle passait des heures entières près de ses oiseaux chéris, mêlant ainsi à sa lecture la mélodie de leurs chansons. Un jour, un bruit sinistre vint la surprendre au milieu de ces poétiques loisirs : c'était la nouvelle de la mort de son père, don Pedro I<sup>er</sup>, arrivée de Lisbonne. Dona Francisca versa d'abondantes larmes ; puis tout à coup, s'approchant de la volière, elle en brisa la porte, disant que les chants joyeux ne convenaient pas à un jour de deuil... Les prisonniers s'échappent par volées, gagnèrent l'espace et l'air libre avec mille gazouilllements, et tout devint silencieux et triste autour de dona Francisca, triste comme son cœur fatal.

Si don José Alvarez Pedro Manoël loue la grâce et l'ama-bilité de dona Francisca, il n'est pas moins charmé de dona Juanaria, sa sœur ainée, et de son frère don Pedro II, empereur du Brésil. On voit que don José Alvarez Pedro Manoël adorait toute la famille ; mais son adoration s'explique par des causes différentes : dans dona Francisca il aima, nous l'avons vu, l'enjouement et la vivacité ; dans Juanaria l'plit, au contraire, par un certain air sérieux et prudent qui n'a rien à sa beauté ; dona Francisca, en un mot, est plutôt faite pour devenir une charmante Parisienne, et dona Juanaria pour rester reine ou impératrice.

Quant à l'empereur don Pedro II, empereur de dix-huit ans, don José Alvarez Pedro Manoël le traite avec la même munificence ; quoi qu'en en ait pu dire, il lui accorde la résolution et l'activité, le déclarant très-instruit, pour son âge du moins, grand amateur de lecture et ferré sur la géographie et l'histoire. — Il est bon qu'un empereur sache l'histoire, et surtout qu'il en profite !

Maintenant faut-il se fier à mon ami don José Pedro Alvarez Manoël ? Est-ce un peintre, comme il y en a tant, qui flâne ses modèles, ou don José Pedro Alvarez Manoël fait-il des portraits ressemblants ? Pour ce qui regarde dona Francisca, nous en jugerons bienôt par nos propres yeux. Quant à dona Juanaria et à l'empereur don Pedro II, nous ne sommes pas encore résolus, pour vérifier le fait, à entreprendre le voyage du Brésil (1).

— L'Académie-Française vient d'arrêter la liste des vainqueurs au prix Montyon : mademoiselle Bertin, madame Agénor Gasparin, mademoiselle Anais Martin, mademoiselle Félicie Aysac, ont remporté la palme dans le champ-élu de la littérature morale ; 1,000 fr. à l'une, 1,500 fr. à l'autre, 2,000 à celle-ci et à celle-là, tel est le total de cette distribution académique. Ces couronnes seront décernées dans la séance solennelle du mois d'août, en même temps que les prix d'éloquence et de poésie. Alors, M. le secrétaire perpétuel nous expliquera sans doute comment madame Agénor Gasparin a pris 1,000 fr. de moralité de plus que mademoiselle Anais Martin, et mademoiselle Félicie Aysac 500 fr. seulement. Dans une matière aussi délicate, je suis pour l'égalité des récompenses ; rien ne me paraît moins propre à honorer véritablement la vertu que ce système de tarif et cet établissement de poids et mesures. La belle chose que de peser la morale et de l'estimer par francs et deniers ! A vingt sous cette morale ! à cinquante centimes cette autre ! Nous en achetons à tous prix ; nous en vendons au mètre et au millimètre. Entrez, messieurs ! entrez, mesdames !

Il est bon de remarquer que quatre femmes ont obtenu ces quatre prix réservés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs, selon l'expression de M. de Montyon. Nous en sommes ravis pour notre compte ; si la morale est enseignée par ces dames, il y a plus de chances pour qu'elle fasse des prosélytes. Loin de nous donc de constater cette quadruple victoire féminine pour nous en plaindre ! elle nous fournit seulement une preuve nouvelle de la conquête entreprise par la robe sur l'habil, dans toutes les voies de la littérature, conquête que nous avons déjà plus d'une fois signalée. Madame Collet-Revoil, la première, a débusqué l'homme du prix de poésie ; mesdames Gasparin, Bertin, Martin, Aysac, viennent de l'enlever le prix du morale à la pointe de la plume. Ainsi, qu'aujourd'hui nous voudrons un peu de rimes et de mœurs, il faudra faire la main à ces demoiselles et à ces dames académiques, et leur demander la charité.

Un homme, — qui le croirait ? — se fait le complice de cet envahissement universel et littéraire de la femme ; il complète un projet qui doit l'entendre et le consolider. Cet homme, transfiguré du parti barbu, est M. le comte de Castellane. Qui n'a pas entendu parler de M. de Castellane ? Il y a trois raisons principales pour qu'on parle de M. le comte ; il est très-riché, il n'est pas très-jeune, il a une très-jolie femme ; M. de Castellane, en outre, a des goûts de Mécène qui lui ont fait une renommée. Son magnifique hôtel du faubourg Saint-Honoré s'est donc longtemps des airs de Conservatoire au petit pied, école de chant et de déclamation. La tragédie, la comédie, l'opéra-comique, envoyait au théâtre Castellane leurs nourrissons au mattolet. Pendant plusieurs années, l'art dramatique a profité de ces encouragements et de cette hospitalité de M. de Castellane... pour boire du punch et prendre d'excellentes glaces.

M. de Castellane (on en cherchait la raison) avait tout à

coup renoncé à ces soirées dramatiques ; c'est qu'il se préparait à une grande entreprise. Médité à loisir, mûri avec soin, le projet de M. de Castellane est près d'éclorer. Il ne s'agit plus de donner le biberon à des Alceste, à des Célestines, à des Achille, à des Clytennes en herbe, M. le comte a des vies plus hautes ; la gloire de Richelieu l'empêche de dormir. Comme le fameux cardinal, M. de Castellane veut fonder une académie, l'Académie de Richelieu, au sexe près ; je veux dire que M. le comte jette en ce moment les bases d'une académie de femmes. M. de Castellane a été frappé, comme nous, du prodigieux accroissement des génies en cotillon et des muses de tout âge et de toute espèce. Son académie est destinée à leur ouvrir un temple. On y entrera par l'élection, comme à l'Académie-Française, et le chiffre des élues ne dépassera pas quarante. Le règlement est encore un secret ; nous le publierons dès qu'il nous sera connu. Tout ce que nous en savons, c'est que l'article concernant le costume d'académicienne déclare que le bas-bleu est de rigueur.

Un nouveau journal politique et littéraire vient de paraître sous le titre du *Parisien*. Cette feuille quotidienne se vend deux sous. Que voulez-vous ? elle ne s'estime pas davantage ; il y a tant de gens et de journaux qui se surfont ! Le *Parisien* a imaginé une manière originale de se faire lire et de gagner une clientèle : il s'est mis en dépôt et se distribue chez tous les épiciers. Dès le matin la boutique du coin reçoit sa pectine de littérature et de politique à dix centimes ; le *Parisien* commence sa journée par où la plupart de ses confrères la finissent : il va du premier coup à l'épicerie ; cela s'appelle marcher droit à son but. Les portières y mordent, et prennent tous les jours pour un sou de fromage et pour deux sous de *Parisien*.

— Regnard et La Bruyère ont tracé de main de maîtres le portrait du distrait ; voilà un trait digne de compléter la peinture : Saint-A... est l'original auquel je l'emprunte. Saint-A... pousse la distraction au-delà de toute idée ; Regnard n'a fait qu'un comédie et La Bruyère une esquisse ; je pourrais en faire vingt avec les distractions de Saint-A..., mais ce n'est pas mon envie ; je me contente de dire que dix fois Saint-A... failloit se jeter par la fenêtre, croyant entrer par la porte.

Avant-hier, passant, accompagné de Saint-A..., sur le pont d'Austerlitz, je m'aperçus que mon original ramassait un petit caillou qu'il se mit à rouler et à faire sauter dans sa main. Au même instant je lui demandai : « Quelle heure est-il ? » Saint-A... tira sa montre et me répondit : « Deux heures. » Nous n'avions pas fait deux pas, que mon homme s'arrêta tout à coup, et, rejetant son bras droit en arrière, lança dans l'air avec force quelque chose qui fracassa le pont, tomba dans la Seine et s'enfouit dans l'eau bouillante. « Qu'est-ce cela ? dis-je en m'approchant de Saint-A... — C'est un caillou dont j'ai gratifié le fleuve, me répondit-il du plus beau sang-froid. — Eh ! malheureux, c'est ta montre ! » En effet, le distrait venait de faire à la Seine cadeau d'une superbe bague à répétition. Avis aux pêcheurs à la ligne !

— La chronique des vols de la semaine a raconté l'entreprise effrontée de quatre bandits qui se sont introduits chez un des ministres vers la chute du jour. Exercer à la barbe du gouvernement, n'est-ce pas le *ne plus ultra* de l'audace larrome ? Mais enfin voilà nos fripons maîtres du « champ de bataille » ; ils rôdent, ils cherchent, ils prennent ; un bruit venu du dehors leur donne l'éveil et les met en fuite avant qu'ils aient en le temps de s'emparer du plus riche butin ; quelques chemises, quelques gilets, deux ou trois habits, sont tout le fruit de leur rapine. Le lendemain, le commissaire de police dressant son procès-verbal aperçut une culotte suspendue à un arbre du jardin par où la bande s'était enfuie ; culotte volée dans cette expédition, mais dédaignée et laissée par les voleurs. Quoi donc ! est-ce que le ministère mériterait le reproche que saint Elie adresse au bon roi Dagobert ?

— Comme on fait voyager les renommées ! Tout le monde croit, depuis un mois, George Sand parti pour l'Orient ; tous les journaux de Paris l'ont affirmé, tous les journaux de province l'ont répété, tous les journaux de l'Europe vont le répéter, tous les journaux du monde l'auront imprimé dans quelques mois ; eh bien ! Paris, l'Europe et le monde auront échangé une fausse nouvelle ; non-seulement George Sand n'est pas en route pour Constantinople ; mais il ne songe même pas à partir. Tandis qu'on le fait naviguer sur le Danube ou sur le Bosphore, et que déjà peut-être on publie le récit de sa visite au sérail et de son entrevue avec Abdul-Méjid, George Sand est tranquillement retiré dans son château de Nohant, recueilli en lui-même et sollicitant de son génie une œuvre nouvelle, une de ces créations originales et puissantes qui intéressent si fortement l'esprit, émeuvent le cœur, et n'ouvriront certes pas à George Sand les portes de l'Académie de M. de Castellane.

— Si l'illustre auteur d'*Indiana* reste dans son château, d'autres poètes et d'autres romanciers voyagent. M. de Chateaubriand vient de partir pour les eaux ; M. de Lamartine doit-il, le rejoindre : il n'est pas jusqu'à M. Victor Hugo qui ne se prépare à quitter les vives pâles de la place Royale, pour aller quelque part faire prendre l'air à son génie. M. Victor Hugo retournerait-il sur le Rhin ? Qu'il n'en rapporte pas des *Burgraves*, au nom du ciel !

— On va en Angleterre, en Allemagne, aux Pyrénées, aux Alpes, en Italie ; c'est un excellent moment pour se munir de l'*itinéraire de la Suisse*, par M. Adolphe Joanne. La réputation de ce livre précieux est faite depuis longtemps, et nous n'avons pas à y travailler ici : le seul défaut que je lui trouve, à un voyageur en Suisse, c'est d'être trop exact. Le mot est mérité. Cet itinéraire d'amour vous met en effet le pied tout juste à l'endroit où il faut le poser : les villes, les routes, les chemins, les sentiers, les excellents hôtels, les montagnes, les plaines, les vallées, les fleuves, les ruisseaux, vous avez tout cela exactement dans votre poche, grâce à M. Adolphe Joanne, ce dieu des itinéraires. M. Joanne ne vous laisse rien à deviner : impossible d'avoir avec lui le plaisir de s'égayer et de faire un

mauvais pas. Se servir du livre de M. Adolphe Joanne, c'est déjà beaucoup ; mais voyager avec M. Adolphe Joanne lui-même, voilà le vrai bonheur ! ce bonheur je l'ai eu ; or, comme tout le monde ne saurait aspirer à une telle félicité, l'*itinéraire*, à défaut de l'auteur lui-même, est une grande et utile compensation, que je conseille.

— On nous écrit de Saint-Pétersbourg : « Rubini est ici depuis quelque temps ; il assistait dernièrement à une représentation des comédiens français : l'Empereur était dans sa loge. S. M., informé de la présence du célèbre ténor, l'envoya mander. « Eh bien ! monsieur Rubini, lui dit-il en le voyant, vous venez donc nous voir, nous autres sauvages ; c'est Amphiion ou Orphée au milieu des tigres et des ours, vont dire vos spirituels feuilletons parisiens. Soit ! monsieur Rubini, mais vous voici ; et vous ne nous quitterez pas sans nous avoir civilisés. » Rubini s'inclina avec toute la grâce d'un ténor. — Alors l'Empereur lui déclara qu'il avait résolu d'établir un théâtre italien à Saint-Pétersbourg, et que c'était à lui, Rubini, qu'il confiait l'entreprise. — « Sire, dit Rubini, je ne chante plus, j'ai abdiqué. — Vous chantez, monsieur Rubini, et vous me ferez un théâtre italien ; l'Empereur vous en prie. » — Comment résister à cette prière de toutes les Russies ? Rubini a cédé, Rubini chante, Rubini dotera la Russie de la fierté et de la cavatine ; incessamment Saint-Pétersbourg sera un furieux dilettante. Il ne lui manquait plus que cela !

— Peut-être se rappelle-t-on la nouvelle que nous avons dernièrement donnée de l'arrivée à Paris d'un cor, ou plutôt d'un *corniste* merveilleux ; tout en louant le talent extraordinaire de M. Vivier, — et c'était pour lui le point principal, — nous avions hasardé quelques détails sur les commencements de ce jeune artiste : « M. Vivier était à Lyon simple commis marchand, lorsque le goût de la musique s'éveilla en lui. » Voilà ce que nous avons dit ou à peu près ; il paraît que cette qualité de commis marchand a déplu à M. Vivier où à quelqu'un des siens ; le *corniste* nous prie de rectifier le fait, en annonçant qu'il n'a jamais appartenu au commerce, mais à l'administration des contributions indirectes. Puisque cela fait plaisir à M. Vivier, nous déclarons qu'il était commis de ce, au lieu d'être commis de cela ; mais nous ne voyons pas ce que M. Vivier y gagne. Nous engageons cependant M. Vivier à lire le *Philosophe sans le savoir*, il y trouvera une tirade sur le commerce, qui le fera peut-être revenir au commis marchand.

— Le faubourg Saint-Germain est en rumeur depuis quelques jours, où s'y passe une aventure dont le héros infortuné est un de ces hommes à bonnes fortunes qui ne doutent de rien, et sont souvent dupes de leur vanité et de leur audace même. Voici le fait :

Le jeune comte de B... poursuivait, depuis un mois, de ses impertinences attaques, la jolie madame C... de N... Il faut vous dire que madame C... de N..., tout récemment mariée, adoré son mari, homme de cœur et d'esprit. D'abord la jeune femme s'amusa des prétentions de M. de B... ; celui-ci, comme tous les fâts, s'y troupa, et se crut aimé ou tout près de l'être. Un soir, avec une incroyable impudence, il escalada un mur du jardin et se glissa dans la chambre à coucher de madame C... de N... ; un valet le vit, le reconnaît, et vint avertir sa maîtresse ; celle-ci, effrayée, envoya chercher son mari et lui confia l'insolent guet-apens du comte. « Mais de grâce, point de bruit et point de violence, dit-elle toute pâle et émue. — Sois tranquille, je traînerai le drôle comme il le mérite. » C... de N... descend l'escalier tranquillement, ouvre la porte de la chambre de sa femme ; de B..., surpris, arrive à sa rencontre. Le mari, sans s'émeuvoir, s'approche de lui le plus près possible, et, levant le talon de sa botte, lui marche rudement sur le pied. La douleur est si vive, que de B... pousse un cri. « Mille pardons, dit le mari du ton de la plus exquise politesse, mais je ne pensais pas qu'il dût y avoir ici un autre pied que le mien. »

On ajoute que de B... s'est contenté de partir le lendemain pour Naples.

## Académie des Sciences.

### COMPTÉ-RENDU DES TRAVAUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 1843.

(Suite et fin. — Voir pages 217 et 234.)

### SCIENCES MATHÉMATIQUES.

*Haute analyse.* — Le plus fécond des géomètres de nos jours, M. Cauchy, à lui l'Académie, dans le premier trimestre de cette année, sept ou huit mémoires importants de haute analyse dont il ne nous est pas possible de donner ici une idée.

M. Liouville a lui aussi, sur la mécanique rationnelle, deux mémoires riches en résultats curieux. Parmi les autres communications faites à l'Académie sur les hautes mathématiques, il nous suffira de mentionner celles de MM. Binet, Gascheau, Brassine, Frizon, etc.

*Histoire de l'arithmétique.* — Mais nous devons une mention spéciale aux beaux travaux de M. Chasles sur l'histoire des mathématiques au Moyen-Age, et notamment sur l'introduction du système de numération que l'on a improprement attribué pendant si longtemps aux Arabes. M. Chasles, interprétant un passage de la géométrie de Boëce avec plus de soin et de critique qu'on ne l'avait fait avant lui, avait rendu très-plausible l'opinion déjà émise avant lui que ce passage indiquait réellement l'emploi d'un système de numération tout à fait analogue au nôtre, chaque chiffre placé à la gauche d'un autre marquant des collections d'unités dix fois plus fortes. La traduction qu'il vient de donner du traité de l'*Abacis* de Gerbert, et les savants commentaires dont il l'a accompagnée, ne peuvent plus laisser de doutes aujourd'hui

1. Les portraits que nous donnons, page 257, sont les copies fidèles de trois lithographies publiées à Rio-Janeiro, et fort rares en France.

# L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

sur l'ancienneté du système actuel de numération dans l'Occident, où il s'est conservé par l'école pythagoricienne jusqu'à l'époque où il est devenu vulgaire. Ainsi se trouvent réfutées victorieusement les prétentions qu'un savant, assurément fort versé en cette matière, avait cru devoir éléver en faveur de Léonard de Pise, *L'Abacus* de ce géomètre n'a paru qu'en 1262; et notre Gerbert, né en Auvergne, comme on sait, fut élu pape sous le nom de Sylvestre II en 999. C'est donc une de nos compatriotes, trop oublié par les historiens modernes, mais dont la haute influence sur son siècle ne saurait être trop appréciée, qui a le plus contribué à répandre l'étude des sciences mathématiques à une époque de barbarie, et à préparer, par la vulgarisation d'un système convenable de numération, les progrès des siècles suivants.

**Décès et nominations.** — M. Puissant, anciel la nouvelle carte de France dont tout, est mort le 10 janvier dernier; il a été remplacé dans la section de géométrie par M. Lainé, auquel ses beaux travaux sur la théorie mathématique de la chaleur, sur l'analyse indéterminée, sur la mécanique, lui mériteraient depuis longtemps est honneur.

M. Hansen, de Gotha, a été nommé correspondant de la section de géométrie.

## V. — ASTRONOMIE.

**Comètes.** — L'apparition de la grande comète a été l'événement astronomique le plus important du dernier trimestre. Nous avons déjà parlé de cet astre, et nous en avons donné la figure (p. 63). Il nous suffira donc d'ajouter que la détermination de l'orbite de cet astre a fait reconnaître diverses particularités très-curieuses qui le placent au nombre des plus remarquables que l'on ait jamais observés. Ainsi, d'abord, notre comète s'est plus approchée du soleil qu'aucune autre, même que celle de 1680. Lorsqu'elle était à son périhélie, c'est-à-dire à sa moindre distance au soleil, elle se mouvait avec une vitesse égale à huit cent trente-fois celle d'un boulet au sortir du canon. Elle est venue s'interposer, le 27 février, entre le soleil et la terre, et elle avait passé derrière le soleil le même jour. La longueur de sa queue était d'environ 256 millions de kilomètres, et si cette queue avait été seulement deux fois plus large, elle aurait infiniment rencontré notre globe. — La comète a été visible en plein midi, dans quelques villes d'Italie, au commencement de mars. — On a quelque raison de croire qu'elle a déjà été vue antérieurement, mais il n'y a rien de certain à ce sujet.

M. Laugier a communiqué les périphémérides de la comète qu'il a découverte à Paris le 28 octobre 1842. Cette comète qui, vers la fin du mois de novembre, a quitté la région du ciel visible à Paris, y est revenue dans la première semaine de février; mais les circonstances ont été trop défavorables pour qu'elle ait pu être aperçue.

**Mouvement du soleil dans l'espace.** — Une des questions les plus propres à captiver l'attention des savants et des gens du monde eux-mêmes, est celle de la position relative de notre système planétaire dans l'espace, et du mouvement propre dont il est doué. Ce mouvement, à raison du prodigieux éloignement des étoiles, ne devient sensible qu'au bout d'un grand nombre d'années; mais il ne peut plus être mis en doute aujourd'hui. Mettant à profit les données que les observations ont accumulées, M. Bravais, professeur d'astronomie à la Faculté des Sciences de Lyon, a soumis un calcul la recherche de la direction et de la vitesse de ce mouvement dans l'espace. Ce calcul, un des plus intéressants qui puissent se présenter dans la mécanique céleste, l'a conduit à un résultat qui diffère très-peu de celui auquel M. Argelander, habile astronome allemand, était arrivé par une méthode entièrement différente. Et comme les hypothèses que l'un et l'autre avaient été obligés de faire pour supplier à l'insuffisance de certaines données, pèsent en sens contraire, il est extrêmement probable que la vérité doit être comprise entre ces deux résultats.

M. Bravais est déjà connu du monde savant par les résultats remarquables auxquels il est parvenu sur le mode d'insertion des feuilles autour des tiges; par la riche moisson d'observations astronomiques, géologiques, météorologiques et magnétiques qu'il a recueillies comme membre de la commission du Nord; par ses recherches sur la géométrie pure et sur le calcul des probabilités. — Le nouveau travail dont nous venons de donner un aperçu justifie les paroles par lesquelles feu M. Savary caractérisait M. Bravais dès 1858, lorsqu'il le désignait à l'Académie « comme aussi capable de bien discuter ses observations que de les bien faire », qualités dont la réunion a toujours été fort rare.

**L'Atlas des phénomènes célestes pour 1845**, par M. Dien, mérite d'être signalé aux amateurs d'astronomie, qui y trouveront la marche des planètes au travers du ciel étoilé et tous les phénomènes célestes de quelque importance.

## VI. — GÉOLOGIE ET MINÉRALOGIE.

**Minéraux curieux.** — Le catalogue déjà si nombreux des espèces minérales a été enrichi d'une nouvelle espèce que M. Dutrenoy, qui l'a analysée, appelle *arsénite-siderite*. C'est un arseniate de fer trouvé dans la mine de manganez de la Ronchampière, près Mâcon.

On a mis sous les yeux de l'Académie des échantillons remarquables de diamant. Les uns consistent en petits cristaux encore adhérents à leur gauge, qui est un grès quartzé; ils proviennent du Brésil. Un autre est un minéral noir très-dur acheté à Borneo. On voulait s'assurer, par certaines expériences de polarisation, que ce minéral est bien un diamant, et pour cela il fallait y déterminer une petite facette polie. — Mais après un travail continu de vingt-quatre heures, un des plus habiles lapidaires de Paris n'a pas réussi à émousser une seule des pointes dont la surface du minéral est recouverte, et sa roue n'a pas beaucoup souffert de cet essai. M. Dumas, après avoir examiné l'échantillon, a pensé que ce minéral est un *diamant de nature*, nom qu'on donne dans le commerce à des diamants qui ne sont susceptibles ni

de se polir ni de se cliver, et qu'on réserve pour faire la poudre de diamants.

Les minéraux précieux semblent s'être donné rendez-vous à l'Académie, car M. de Humboldt lui a communiqué une notice très-intéressante sur une pépite d'or vraiment monstrueuse, trouvée le 7 novembre dernier sur la pointe asylique de la partie méridionale de l'Ornol. Cette pépite pese plus de trente-six kilogrammes; c'est aujourd'hui la plus grande qui soit connue. Celle qui fut découverte en 1721 aux Etats-Unis dans le comté d'Anson (monts Alléganys, Caroline du Nord), pese vingt-un kilogrammes sept cents grammes.

**Recherches sur le diluvium.** — On sait quelle importance les travaux de MM. Agassiz et de Charpentier ont donnée aux glacières, depuis quelques années, pour l'explication de certains phénomènes géologiques. C'est à leur action que ces savants attribuent le peu et les stries que l'on observe sur certaines rives des Alpes et d'autres chaînes de montagnes, aussi bien que le transport des blocs erratiques, souvent nombreux, que l'on trouve parfois à une grande hauteur sur le versant du Jura qui regarde les Alpes. Les géologues sont encore très-divisés sur ces questions, et en France comme en Allemagne, la théorie des glacières a rencontré d'ardents adversaires. Dans ce nombre il faut ranger MM. de Collonge et Fournet, qui ont adressé à l'Académie des mémoires, l'un sur les terrains diluviens des Pyrénées, l'autre sur le diluvium de la France. Nous ne prétendons en aucune façon nier les conclusions auxquelles ces messieurs sont parvenus, en refusant aux glacières toute influence sur la production du phénomène diluvien dans les localités qu'ils ont décrites; nous ferons seulement observer qu'ils donneraient à leurs réfutations de l'hypothèse glaciaire beaucoup plus de force, s'ils les appliquaient aux Alpes elles-mêmes, et notamment aux nombreux exemples sur lesquels MM. Agassiz et de Charpentier ont basé leur théorie. Les savants suisses méritent bien qu'on leur fasse l'honneur d'aller les attaquer et les battre sur leur propre terrain. Jusqu'à ce que quelque habile géologue français se soit dévoué à une expédition de ce genre, les glacières pourraient bien gagner encore bon nombre de prosélytes.

Dans une note sur le phénomène erratique du nord de l'Europe, M. Daubrée, ingénieur des mines, comme M. Fourney, et comme lui professeur à une faculté des sciences, s'est montré beaucoup plus réservé en ce qui concerne les causes. Il a constaté que, dans les Alpes Scandinaves, les traces de transport et de frottement divergent, à partir des régions culminantes, en se rapprochant des lignes des plus grandes pentes du massif. MM. Keillat et Siljeström avaient fait la même observation en d'autres points du massif. M. Daubrée aussi a été conduit à signaler plusieurs exhaustions et abassemens alternatifs du sol de la presqu'île scandinave.

**Paleontologie.** — M. Brongniart a lu un rapport très-favorable sur un mémoire de M. Alcide d'Orbigny, intitulé : *Coupoles fossiles de Colombie, recueillies par M. Bousingault*. M. d'Orbigny est arrivé à reconnaître l'existence du terrain créacé dans cette partie de l'Amérique Méridionale, conformément aux conclusions de M. de Buch.

**Nouvelle carte géologique.** — Nous avons vu avec un vif intérêt la nouvelle carte géologique du plateau tertiaire parisien que M. Raulin, secrétaire de la Société de Géologie, a présentée à l'Académie. La perfection du coloriage fait honneur à M. Kaepelin, imprimeur-lithographe, comme l'exactitude des détails et la beauté du dessin à l'auteur de cette carte.

## VII. — MÉCANIQUE APPLIQUÉE.

**Machines à vapeur.** — La théorie de la machine à vapeur n'avait jamais été présentée, que d'une manière inexacte jusqu'en 1857; aussi les résultats des calculs ne corcordaient-ils jamais avec ceux de l'expérience, qu'à condition d'être multipliés par un certain coefficient numériques, variant de 0,5 à 0,6, suivant l'état d'entretien et le système de construction de la machine. La théorie nouvelle, proposée il y a quelques années, par M. de Paudour, n'est nullement sujette à cet inconvénient, et ses conséquences sont parfaitement d'accord avec celles de l'expérience. Il vient de la soumettre à une nouvelle épreuve décisive, en comparant les résultats auxquels elle conduit avec ceux que l'on observe directement sur l'effet utile des machines de Cornouaille à simple effet: les différences constatées sont sans importance.

La navigation à vapeur est destinée à prendre un si grand accroissement, qu'il est de la plus haute importance pour les constructeurs de machines à vapeur et de navires d'avoir un moyen simple et exact de mesurer le travail de ces machines, servant de moteurs aux bâtiments, et la résistance que ceux-ci éprouvent dans leur marche. Ce moyen vient d'être fourni par M. Colladon, dont le travail a été le sujet d'un rapport très-favorable de M. Coriolis.

## VIII. — TECHNOLOGIE.

Aucune des communications faites à l'Académie n'a été accompagnée d'un extrait dans les *comptes-rendus officiels*, ni suivie d'un rapport, à l'exception d'une seule, L'Académie, sur la proposition de M. Thénard, a approuvé des tableaux imprimés et coloriés, sur une grande échelle, par M. Knab, comme utiles à l'enseignement de la mécanique, de la physique, de la chimie, etc.

## IX. — SCIENCES ÉCONOMIQUES.

**Caisse d'épargne.** — M. Charles Dupin a communiqué ses recherches sur le développement de la Caisse d'épargne de Paris, et leur influence sur la population parisienne. Bien qu'au nombre des optimistes assez disposés à préconiser ce qui est, l'honorable académicien a fait preuve d'impartialité en plaçant en regard du progrès qu'il signale des faits bien affligeants. Sa conclusion dernière, en ce qui concerne les déposants actuels, est qu'ils persistent encore à ne conserver

leur dépôt que pendant cinq ans et demi, valeur moyenne; « de sorte que, dit-il, la Caisse d'épargne, au lieu d'être le trésor perpétuel du peuple n'est en réalité, pour la masse, que la lanterne magique de ses économies passagères. »

**Statistique agricole.** — Dans une note intéressante, M. de Caumont a suivi les avantages qu'offrirait une carte agricole de la France. La belle carte géologique de MM. Dutrenoy et Elie de Beaumont servirait de base à la statistique et à la délimitation des régions agricoles, puisque celles-ci ont, en général, une connexion intime avec les formations géologiques. M. de Caumont a énoncé quelques résultats curieux concernant l'influence de la nature des terrains sur la qualité des produits.

**Agriculture.** — M. Leclerc-Thouin avait présenté à l'Académie un Mémoire sur l'agriculture de l'est de la France. M. de Gasparin a lu, sur ce Mémoire, un rapport très-favorable, qu'il termine ainsi : « Nous espérons affirmer que l'on n'a rien publié encore de plus complet et de plus satisfaisant en agriculture descriptive, et nous faisons des voeux pour que l'auteur fasse l'impression de son travail, qu'il destine à la publicité. »

## Troubles en Irlande.

(Voir page 225.)

Dans un précédent numéro, nous avons trace à grands traits l'histoire du mouvement politique en Irlande; nous avons rappelé ses souffrances séculaires, ses révoltes, ses lents et tardifs succès. Après la victoire momentanée des volontaires, victoire qui rétablit l'indépendance absolue du Parlement national, nous avons vu l'Angleterre, irritée d'un appel fait par les Irlandais aux armes françaises, détruire tout à fait, en 1801, l'individualité politique de ce malheureux pays, et le réduire à l'état de simple province. Vers 1810, l'Association Catholique apparaît; bientôt O'Connell en prend la direction, l'agitation constitutionnelle s'organise, et une ère nouvelle s'ouvre pour ce peuple d'opprimés. Il nous reste aujourd'hui à bien définir le caractère du mouvement qui se manifeste en Irlande, à comprendre toute l'étendue du rôle que le libérateur y joue, et l'avenir qui semble réservé à cette sainte cause de la justice et de l'humanité.

Un fait dont il faut bien se pencher avant tout, c'est que la révolution jusqu'ici pacifique des Irlandais, fondée sur les griefs les plus graves et en vue de réprimer les iniquités les plus criantes, est cependant beaucoup plus économique, si l'on peut parler de la sorte, que politique. Elle ne ressemble en rien, par exemple, à notre grande révolution de 1848, qui, arnant en quelques façons la philosophie de tout un siècle, et poussant tout un corps de doctrines bien arrêtées au renversement d'une société vieille, réclamait avant tout les droits de la liberté, de la dignité humaine et l'indépendance des nations. Dans la querelle des Irlandais, l'humanité, l'égalité sont sans doute intéressées; c'est le privilège de ces grandes choses d'être froissées par toutes les injustices, de quelque nature qu'elles soient; mais, au fond, l'horizon de la révolution irlandaise est beaucoup plus borné. Son principe, sa vie, son âme, c'est la haine que le tenancier a conçue contre l'exploitation sans frein dont il est l'objet de la part du propriétaire. Ce qu'elle demande surtout, c'est la létalité légale de la *tenure* ou du montant des baux. Le législateur de minuit, à la de l'obtenir par les vengeances isolées aucun remède aux extorsions qui l'accablent, veut enfin que son droit soit reconnu par le législateur de midi, et on peut voir combien, dans la proclamation an peuple d'Irlande, ce grief est compilé, et combien on pese les moyens de le redresser. Ajoutez à cela l'exaspération de l'orgueil national, qui se relève justement sous les fourches caudine que voulent lui imposer les torys, et qui se complaint dans l'idée d'un parlement autochtone, la conviction religieuse, trop longtemps dédaignée et comprise, et qui vient enfin prendre son rang à côté des croyances qui l'ont jadis traitée en va-nu-pied, et vous aurez tous les éléments de l'agitation irlandaise. Mais le moteur principal est toujours dans les ressentiments légitimes du tenancier écrasé par le propriétaire, et si l'Angleterre, dégoûtée de son odieuse politique, consentait à satisfaire sur ce point, et en ce qui touche la question religieuse, au programme dressé par O'Connell, peut-être verrait-on tomber de beaucoup l'enthousiasme qui éclate en faveur de la revocation de l'Union. Evidemment le rappel n'est pour les Irlandais qu'un moyen, un moyen désespéré d'obtenir justice, et ce n'est que parce qu'ils voient qu'il leur est impossible de rien arracher à leurs oppresseurs, qu'ils veulent être les instruments de leur propre réformation. Ce caractère de la révolution permanente d'Irlande, de consister très-faiblement dans les préoccupations politiques, est la cause la plus évidente de sa tenacité à la fois et de sa lenteur. Lorsqu'une révolution porte dans ses flans un grand système philosophique, si malheureux qu'il soit, il est renforcé par la force brutale, la marche de l'humanité en est retardée pour des siècles. Les idées vaillantes perdent beaucoup de leur prestige sur l'imagination des hommes, le dont les y mire peu à peu, et pour qu'elles triomphent, il faut qu'elles emportent la place d'assaut. Au contraire, quand une révolte n'est excitée que par une iniquité toujours poignante, et qui fait saigner journalement le cœur, rien ne la dure. On l'étonne, elle renait; on l'enfouit, elle se réveille; et lorsque, comme celle d'Irlande, au moment où on la croit à jamais ensevelie, elle revient, comme un spectre, faire périr les oppresseurs.

On ne doit pas oublier d'ailleurs qu'une révolution politique en Irlande ne sera pas, eu égard à la patience habituelle des nations, d'une nécessité bien urgente. Depuis l'emancipation des catholiques, c'est-à-dire en 1829 par les efforts et l'éloquence de Daniel O'Connell, la liberté civile et la liberté politique sont assises dans ce pays sur des bases assez larges. Nous serions mal veiné à trouver les Irlandais retardés

sous ce rapport, car ils jouissent de droits beaucoup plus étendus, beaucoup plus démocratiques que les nôtres. La liberté de la presse la plus entière, le droit d'association dans toute son étendue, sont des biensfaits dont ils profitent sans entraves et dont nous sommes privés. Et, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ce n'est pas un des caractères les moins bizarres de la tyrannie anglaise que cette facilité imprudente à donner les droits les plus avancés à ceux qu'elle opprime avec le plus de fureur, et à relever pour ainsi dire d'une main ceux qu'elle abat et qu'elle foule de l'autre. Aujourd'hui, ses ministres, inspirés par la peur, veulent déclarer les meetings

illégaux, mais le meeting poursuit sa route, sûr de sa légalité réelle, et de sa légalité dans l'opinion. Quoi qu'il en soit, et telle qu'elle est constituée, l'agitation irlandaise n'offre pas moins un des plus nobles spectacles qui aient échauffé le cœur des hommes. Elle ne demande que la justice, et jusqu'au dernier moment, elle répugne à ces moyens violents qui compromettent souvent même les justes causes. Ce peuple tout entier, et à sa tête un vieillard, un homme qui, après avoir blanchi dans la défense des intérêts de sa patrie, trouve encore, à soixante-douze ans, toute l'énergie nécessaire pour amener enfin l'iniquité au pied du mur et lui faire rendre

ment, toute modification ou même un rejet total dans le but de substituer un plan meilleur et préférable, si l'on en désigne un. Nous invitons volontiers tous les hommes sages, fermes et non révolutionnaires à discuter le principe et les détails de notre plan. Ce que nous voulons, c'est obtenir une Chambre des Communes irlandaises représentant l'intelligence, l'intégrité, la sagesse ferme et délibérée et le pur patriotisme irlandais. A cet effet nous croyons nécessaire que la base de la franchise électorale soit aussi large que possible. Nous appelons l'attention sur le plan du suffrage des tenanciers, et nous invitons à s'expliquer ceux qui trouvent ce suffrage trop limité aussi bien que ceux qui le trouvent trop étendu. »

Après quelques considérations très-nobles, mais, comme il est naturel en pareille matière, très-peu concluantes pour prouver qu'il n'y a rien à craindre pour les protestants de la suprématie catholique, il arrive au grand grief de la révolution irlandaise, à la plaie au plus envenimée de cette terre si belle et si malheureuse :

« La deuxième objection contre le *repeal* tient à ce que la classe des propriétaires fonciers s'alarme des doctrines relatives à la fixité de la redevance. Cette question mérite la plus grande attention, et c'est un sujet qui ne devra être traité par la législation qu'avec une extrême réserve. Nous sollicitons, à ce sujet l'assistance de tous les propriétaires, et notre but en faisant cet appel aux lumières de toutes les classes, c'est de nous entourer de tous les renseignements possibles pour triompher des difficultés attachées à une question si colossale. Le grand objet, c'est de combiner autant que faire se pourra les droits des propriétaires fonciers avec leurs devoirs vis-à-vis des tenanciers. Il a été fait à cet égard un important essai en Prusse, et cet essai a eu lieu avec succès. D'un côté, rien ne pourra être plus préjudiciable à la prospérité de la nation irlandaise que de paralyser la disposition naturelle des hommes à posséder la richesse sous la forme la plus agréable, celle de la propriété foncière. D'un autre côté il est impossible, eu égard à la stérilité des personnes et de la propriété en Irlande, que les relations entre le propriétaire et le tenancier continuent dans leur état actuel. »

« Les journaux nous annoncent que 170 familles viennent d'être renvoyées sans asile, par un seul noble, lord Lorton, de ses domaines, sur trois paroisses. Il faut remarquer qu'il y a aussi ce qu'on appelle les droits du propriétaire, se composant principalement d'une masse de statuts légaux, statuts adoptés par les classes de propriétaires fonciers dans des vues d'intérêt privé. Les repealers veulent rendre une loi qui supprimera en partie le statut légal qui favorise le propriétaire, mais de manière à lui donner les moyens nécessaires et complets de toucher un revenu équivalent à la valeur réelle de la ferme, déduction faite de la part naturelle et légitime du tenant dans les produits. On veut rendre un bail nécessaire pour toute opération entre le propriétaire et le fermier, et donner toute faveur à ce dernier pour les améliorations précieuses et durables.... Nous espérons que la plupart des propriétaires nous aideront à rédiger ce projet de loi, qui, tout en respectant les justes droits des propriétaires, assureront les droits du tenant, dont les travaux améliorent le sol. »

Rien ne peint mieux que ce document le véritable génie et

gorge; ce peuple et ce vieillard renouvellement les plus beaux siècles de l'histoire, et les vertus des temps héroïques se mêlent en eux à la douceur des âges avancés de la civilisation. Si cette lutte sublime du droit dégénère en combat, malheur à ceux qui, après l'avoir provoqué par leur tyrannie, l'accepteraient encore, ce combat impie, dans l'espérance que la fortune les seconderait. Que l'Angleterre ne s'imagine pas jouer là le grand rôle : la conduite de son gouvernement ne répond ni aux lumières ni aux intérêts du pays. Tant qu'elle gardera à sa tête des hommes qui, comme lord Lyndhurst, ont jadis prononcé en plein Parlement ces paroles sauvages : « Que parlent-on de justice pour l'Irlande? les Irlandais nous sont étrangers par le sang, la langue et la religion, » comme si c'était là un motif de déni de justice; tant que les torys, dont lord Lyndhurst est le fidèle organe, et qui croient comme lui que les antipathies de race justifient tous les crimes, resteront au pouvoir, l'Angleterre prouvera une fois de plus que cette piété chrétienne, dont elle se targue avec tant d'emphase, n'est chez elle le plus souvent qu'un vain mot, qu'une parade effrontée, car il n'est pas chrétien le peuple qui met un peuple étranger hors la loi commune des hommes et des nations.

Dans ces derniers événements, O'Connell s'est montré admirable de tact, de mesure, et jamais son éloquence n'avait été plus variée, plus populaire, plus émouvante, que dans les nombreux discours qu'il adresse aux repealers. Génie tout de sagesse, d'énergie et de prudence, plus subtil peut-être que profond, plus robuste qu'élevé, il convient merveilleusement à la tâche qu'il s'est imposée. Véritable incarnation de l'Irlande, il ne pense, il n'agit, il ne vit que pour elle, chacune de ses pulsations exprime une pulsation de sa chère patrie, et le centaure antique n'était pas plus étroitement uni à son cheval que ne l'est cet homme à ce pays. A ce moment solennel où il sent bien que va se jouer la fortune de sa patrie, il est là, le noble joueur, l'œil fixé sur ces dés qui vont décider de la destinée de huit millions d'hommes, et rien ne le détourne de cette préoccupation : point d'utopies ambitieuses, point de vues trop hantantes pour le temps, non rien que le praticable, l'immédiat ; rien que des pas sur la terre, au lieu d'un essor plus vaste dans les images. Nous avons déjà dit quelques mots du programme qu'o'Connell a proposé à l'Irlande ; nous allons en donner ici les principaux extraits :

« *Au peuple d'Irlande.*

« Nous sommes arrivés à une conjoncture de la plus grande et de la plus vitale importance; cette conjoncture, si nous en profitons avec sagesse et prudence, doit tendre à des mesures très-utiles aux droits politiques ainsi qu'à la prospérité commerciale, manufacturière et agricole de l'Irlande, et ayant tout au rétablissement de notre gouvernement local, unique moyen d'obtenir les bénédictions que nous venons d'énumérer.

« Il importe tout d'abord et par-dessus tout que nous nous entendions parfaitement les uns les autres, qu'il n'y ait pas déception d'un côté et de l'autre désunions. Il est du devoir des répelaars, avec la plus vive sincérité et la plus parfaite candeur, de détailler tous les objets qu'ils ont en vue pour le mouvement du repeal, et d'indiquer autant que possible la manière dont on pourra le mieux atteindre ces objets: Voici donc nos objets : le rétablissement d'un parlement distinct et local de l'Irlande; le rétablissement de l'indépendance judiciaire de l'Irlande.

« Le premier de ces objets comprendrait nécessairement l'adoption de toutes les lois qui devraient être en vigueur sur le territoire de l'Irlande, par le souverain avec le concours des lords et des communes d'Irlande, et à l'exclusion rigou-

reuse de toute autre législature qui n'interviendrait plus dans des affaires rigoureusement et purement irlandaises. Le deuxième objet comprendrait nécessairement la décision définitive de toutes les questions en litige par les tribunaux irlandais siégeant en Irlande, à l'exclusion complète de toute espèce d'appel par-devant les tribunaux d'Angleterre.

« Il faut convenir que le simple établissement de notre ancien parlement ne conviendrait pas à l'esprit de réforme populaire qui s'est mêlé aux institutions anglaises depuis l'adoption du statut de l'Union. Il faudra des lors une nouvelle distribution du nombre des membres et une modification des districts qui enverraient des représentants à la Chambre des Communes irlandaises. A ce sujet, l'association du répeal a déjà proposé un projet de réorganisation de cette Chambre. Il doit être toutefois bien entendu qu'aucune partie des repealers n'a eu ni ne prétend avoir le droit de dicter le plan comme définitif ou permanent. Il subira toute élévation, tout amendement



(Une vue de la ville de Cork, en Irlande.)



(Cour intérieure du château de Dublin. — Préparatifs militaires.

être, à la tête de millions d'hommes dont il se fait suivre, s'enivrerait de la grandeur de sa mission, se l'exagérerait pour ainsi dire à lui-même, et voudrait se servir de sa puissance pour tenter la réalisation des plus hautes théories démocratiques. Il n'en est point ainsi d'O'Connell : il est tribun et il n'est point démocrate. Catholique et monarchiste, il ne fait que copier l'Angleterre dans le système de libertés qu'il veut donner à sa patrie, et il serait presque choquant, pour un enthousiaste, de voir avec quelle ferveur il parle de la malheureuse situation des tenanciers en Irlande, quelle reconnaissance explicite il accorde aux droits abusifs des propriétaires, si cette ferveur apparente n'était la voie la plus fâcheuse pour arriver à la libération des slaves, et si cette cécité

modération du langage, on ne sentait que cette question si colossale, comme il l'appelle, le pénètre et l'émeut profondément.

Aussi de quel amour l'Irlande n'embrasse-t-elle pas dans O'Connell son intelligence, son cœur, sa volonté. A Cork, on dresse des arcs de triomphe au libérateur, on le salue d'acclamations mille fois répétées, on se presse pour jour de sa présence, et quand on ne peut l'entendre, on est encore satisfait de le voir parler. A Kilkenny, ménées triomphes, ménées festins populaires, même verbe satirique, même eloquenza pénitante chez O'Connell. Toutefois, on ne peut suivre sans une profonde inquiétude cette agitation de tout un peuple si vaste, si imprudent, mais jusqu'à cette heure assez

stérile en résultats immédiats. Il ne s'agit pas seulement de savoir si l'Angleterre osera, infime et imprudente à la fois, réprimer par les armes cette insurrection pacifique, mais si O'Connell pourra contenir longtemps les Irlandais et se con-

tenir lui-même. On sait que déjà des engagements ont eu lieu entre les soldats et le peuple. Evidemment l'Irlande et O'Connell sont violemment tentés d'en venir à l'épreuve décisive et de jouer le tout pour le tout. Le vieux chef sonde

chante la belle mélodie de Moore, où le poète dit : « L'esclave qui, s'il pouvait d'abord rompre ses fers, consentirait à les porter, humiliant sans se plaindre » n'est-ce pas lui qui s'est écrit : « Ce n'est pas moi qui serais cet esclave ? » Et, dans le discours qui a clos la fête, n'est-ce pas lui, le prudent Daniel O'Connell, qui a fait entendre ces nobles et belles paroles :

« Pourquoi cet envahissement de troupes ici ? Ou avait mal informé le ministère ; le ministère a été mal renseigné par ces misérables et bas orangistes, vils instruments de l'ancienne dynastie. Les répétards sont paisibles, dévoués, très-dévoués à la reine, et ils se sont décidés à s'interposer entre elle et ses ennemis. Dans le cas où ils nous attaquaient, et où la victoire nous favoriserait, comme elle sera un jour à nous, le premier usage que nous ferions de cette victoire serait de mettre le sceptre aux mains de celle qui nous a monté toujours de la faveur, et dont la conduite à toujours été signalée par la sympathie et l'émotion pour nos souffrances. Ce que je veux que tout le monde comprenne, vous, aussi bien qu'eux, c'est que nous connaissons notre position et que nous avons nos appréhensions ; et remarquez bien que par appréhension je ne veux pas dire nos craintes : nous n'avons peur de rien. Pourquoi ces menaces qui nous sont adressées ? L'Union n'est pas un contrat, c'est une déception... Sommez-nous au-dessous des Anglais ? Leur cédon-nous en courage ? Non, non. Je vous promets bien que ces gens-là ne me foulent jamais aux pieds ! Que dis-je ? si, ils me foulent aux pieds ; mais ce sera le cadavre et non l'homme qu'ils écraseront. »

On retrouve bien encore dans ces inspirations magnifiques le sentiment de la prudence et de sa nécessité, mais le sang s'échauffe, le courage bout dans les veines, l'impatience du succès commence à agiter les esprits. Pour nous, nous faisons des vœux bien sincères pour l'heureuse issue de l'entreprise d'O'Connell, mais nous lui souhaitons surtout la patience et cette qualité qu'il a montrée jusqu'ici à un si haut degré, le don de préparer l'avenir en sachant l'attendre. Nous ne verrons pas sans un effroi d'autant l'Irlande se préparer contre l'Angleterre, et, en songeant à tant de généreuses entreprises que notre siècle a vues s'étendre dans le sanc, à cette courageuse Pologne écrasée sous les yeux de l'impassible Europe, nous craindrons trop que le massacre des Irlandais n'ait encore faire donter les âmes faibles de la justice de Dieu et du progrès de l'humanité ! Puissent donc les destinées d'Irlande accompagner d'une manière pacifique ; et, si la mission n'est pas finie en Europe, appuie de toute la puissance morale la patriotique réclamation des Irlandais, afin qu'on ne dise pas un jour qu'il fut un champ de bataille où on combattait pour l'humanité et pour la justice, et que tu n'étais pas là !



(Hôpital des Pêcheurs, à Dublin.)

son peuple ; dans le dernier discours qu'il a prononcé et que les journaux ont reproduit le 20 juin, lorsqu'il s'écria : Je vous appelle aux armes ! un frémissement qui se transmet jusqu'au papier inerte parcourit l'assemblée, l'électrise, et

tombe tout à coup lorsque l'orateur, ayant vu l'effet qu'il pouvait produire, annonce que ces armes ne sont autre chose que les cartes de souscription au repeal. Mais n'est-ce pas lui qui, au banquet qui suit le meeting de Matow, lorsqu'on

### I.

M. le major Anspech était un vieillard aussi maigre qu'il était long, et même d'autant plus maigre qu'il était long. Quarante ans avant l'époque où se passa la petite histoire que nous allons, à lecteur, prendre la liberté de vous raconter, ce digne major était l'un des plus beaux mousquetaires gris du régiment de Monsieur, et bataillard comme quatre. Avec cela quelque fortune, un des beaux noms de Lorraine, du savoir à l'escrime et un cœur passablement affamé. Les femmes de la cour et de la ville, de celles qui savent résister à un mousquetaire gris, hantait de cinq pieds six pouces, et M. le major Anspech leur donnait de si galants assauts, qu'il s'était surnommé de son chef le Turenne des boudoirs.

Mais quarante années changent légèrement un homme : M. Anspech, en 1827, n'était plus que l'ombre de lui-même, et ne possédait autre chose, de toutes ses splendeurs évanouies, que 800 livres de rentes, une encolte en peluche noire, une longue redingote noisette et une mansarde ; encore la mansarde lui coûtait-elle 40 écus par an.

Malgré cette réduction notable dans les éléments de son bonheur, le major Anspech, qui était veuf, avait trouvé le moyen de vivre au sein d'une jouissance parfaite durant six mois au moins de l'année. Or, combien a-t-il d'hommes qui puissent se vanter d'être satisfaits de leur sort un jour sur deux ?

Il est vrai que les ménins plaisirs du major Anspech ne tendaient pas précisément à épurer son budget, et c'est en cela que, pour un ci-devant mousquetaire, le major nous paraît digne de beaucoup d'éloges. Il avait borné ses voluptés courantes à une promenade aux Tuilleries, toutes les fois que le soleil daignait en caresser les avenues, que ce fut par les étreintes brûlantes de la canicule ou par les froids baisers d'un beau jour d'hiver. Mais, comme cet astre est assez rarement chez nous d'une améthyste sans nuage, notre vieil ami avait fait une étude approfondie de l'endroit du jardin le plus propre à goûter les douceurs de *Phèbus*, et à ne rien perdre de ses rayons.

Après maintes recherches et plusieurs essais diversement heureux, le major parut fixer son choix.

A l'extrémité de la terrasse des Feuillants, se trouve une plate-forme ombragée d'arbres et de bosquets qui domine tout à la fois et la place de la Concorde et l'entrée architecturale de ce côté-là du jardin. Une rampe en terre-plein termine cette plate-forme, et conduit le promeneur, par un gracieux retour sur elle-même, dans la riche enceinte qui s'ouvre entre les avenues et la porte occidentale des Tuilleries. Ce retour de la rampe forme donc, comme on peut le comprendre, un angle assez aigu avec le revêtement de la plate-forme, et c'est du sommet de cet angle, dont les côtés sont deux murailles hautes d'une douzaine de pieds à cet endroit, c'est de ce coin ainsi fortifié que nous allons parler.

### Le Major Anspech.

#### NOUVELLE.

Exposé au soleil levant, l'angle de ces deux murs, comme le lecteur lui-même peut s'en assurer, semble disposé tout exprès pour concentrer le plus de chaleur possible dans un étroit espace, et, telle est même l'intensité de ce foyer, que

ce ne fut qu'en y plantant un bosquet de fleurs et d'arbres-sous-bois qu'on parvint à rendre ce petit coin agréable aux promeneurs.

Or, M. Anspech, pour des motifs qui dépendaient un peu



Le Major Anspech, Mademoiselle Guimard et le Chevalier de Palissandre. — Voir page 262.

de sa culotte de peluche, détestait le voisinage du monde, le contact des promeneurs ; et, bien qu'il reposât les yeux sans déplaisir sur les troupes d'enfants qui hantent cette contrée,

rien ne l'eût tant gêné que de se trouver en trop proche compagnie avec un de ces jeunes drôles ou quelqu'une de ces fraîches et séminantes filles au regard moqueur qui présidaient à leurs

peux. Il fallait donc que le banc de son choix réunît deux conditions rigoureuses : qu'il fut dans un lieu d'une exposition convenable, d'où l'on pût voir sans être trop vu, et qu'il offrît une superficie assez restreinte pour que la major une fois assis, personne ne pût espérer s'asseoir à ses côtés.

Le banc privilégié, M. Anspech l'avait enfin trouvé juste à ce point d'intersection de la rampe et de la plate-forme, entre deux charmeilles de chèvrefeuille, sous un arbresseau de bel ombrage et tout parfumé de roses et de jasmin. Du soleil jusqu'à midi, de la fraîcheur dans le milieu du jour, et le soir des senteurs enivrantes. Ce banc était si étroit, si profondément enfoncé entre les feuillages, que M. le major, le plus long et le plus mince des majors, nous l'avons insinué, ne s'y encastrait qu'à grand peine. Mais, une fois assis, les angles et les inégalités du major concidaient si parfaitement avec tous les accidents géométriques de cette cache, que celle-ci pouvait dès lors se comparer à une carcasse dont M. le major s'était constitué la forme, et que les rebords imperceptibles du banc n'avaient pas offert à une mouche de quoi reposer quatre de ses pattes pour se frapper à l'aise les deux autres.

Du fond de ce trou, les yeux du vieillard plongeaient sous les marouillons centenaires et allaient se perdre tout au bout des avenues, vers la royale demeure, éblouissante façade derrière laquelle le major devinait des splendeurs où il pénétrait par la pensée et par les souvenirs... La terrasse des Feuillants, où pénétraient les promeneurs, lui apportait mille bruits confus, mille murmures auxquels sa mémoire prêtait aussi des charmes, car tous les aérolents palpitaient pour lui de la vie du passé, et c'était ce spectacle, c'était ce soleil, ces fleurs, c'était surtout cette solitude au milieu de la foule, tout cet ensemble de voluptés présentes, liées par le souvenir aux voluptés enfuies, qui faisaient un paradis terrestre de ce petit refuge pour le ci-devant monsieur.

Et pourquoi, s'il vous plaît, ce pauvre M. Anspech, qui était gentilhomme après tout, quoique cadet de Lorraine, se trouvait-il réduit, quarante ans après avoir brillé dans les petits appartements de Versailles, à querler une place gratuite au soleil, et à fuir les regards indiscrets qui eussent exploré de trop près les mystères de sa cuttole de peluche ?

Pourquoi, mon Dieu ? Par suite d'un de ces événements imprévus, bien que très-naturels et très-simples, qui arrivent souvent le soin au foyer de l'Opéra, du temps que M. de Lauragais jetait ses lous par la fenêtre pour l'amusement de mademoiselle Arnoult.

Il arriva donc ce soir-là que mademoiselle Guimard, celle qu'on appelait Guimard la jeune, pour la distinguer de sa mère, eut la maladresse de laisser tomber son mouchoir. La conséquence de cet accident fut que le major tomba de chute en chute et de hasard en hasard jusque sur le banc et dans la redingote noisette qui constituent le fond de cette remarquable histoire.

## II.

Mademoiselle Guimard ayant laissé tomber son mouchoir, une toile de Hollande enroulée de malines, un bijou de mouchoir filé par la main des fées, M. le chevalier de Palissandre, vaurien fier qui portait la chemille et maniait l'épée comme Fronsac, concut l'impertinente idée de se baisser pour le ramasser ; mais il le fit si gauchement, qu'il effleura son pied celiu de M. le mousquetaire Anspech, qui, pour lors, donnait la main à mademoiselle Guimard la jeune. Le buteur !... Bref, on échangea deux regards et on se salua le plus poliment du monde, mais le lendemain on alla se couper la gorge.

Dès le point du jour, M. le major Anspech se fit coiffer et habiller de la façon la plus galante, et partit dans son carrosse pour se rendre à la porte Maillot, où était le rendez-vous. Il avait mis 500,000 francs en or dans son carrosse pour passer à l'étranger et y attendre que la famille de Palissandre fut cossée de la mort du chevalier ; car il faut savoir que le major avait un battement de feu suivi d'un dégagement en tierce dont il était sûr, et que, dans son idée, M. de Palissandre était on ne peut plus mort.

La chose succida comme le major l'avait prévu : on feraila quelques secondes, et dès que le mousquetaire comprit que le chevalier s'échauffait, il dégagéa en tierce avec une telle rapidité, que M. de Palissandre ne vit qu'un éclair et tomba frappé de la foudre. Il faisait pour à peine, et M. Anspech fut si pressé de remonter dans son carrosse, qu'il se trompa de voiture et monta dans celle du chevalier, qui partit à fond de train. Lorsqu'il reconnut son erreur, il était trop tard pour qu'il revint sur ses pas.

Arrivé à Londres, il songea que son banquier à Paris pourra lui faire savoir ce qu'étaient devenus son carrosse, ses 500,000 francs et le chevalier de Palissandre. Il lui écrivit donc et profita de cet ordinaire pour lui demander de l'argent, car le major, en retournant ses poches, avait à peine rassemblé quelques lous. La réponse se fit malheureusement attendre, et le mousquetaire gris de Monsieur, tout en se promenant à Saint-James, en proie à un ennui mortel, fit la connaissance d'une jeune créole des îles espagnoles, dont il s'emmontracha par désespoir. La jeune créole étant sur le point de parler pour la Havane, et M. Anspech ne pouvant d'ailleurs s'acclimater au plumpudding, notre étourdit fit un millier d'écus du peu de diamants qu'il avait sur lui, et emprunta 1,000 lous à un jeune gentilhomme de ses amis qui était de l'ambassade française et qu'il eut la bonne fortune de rencontrer dans Hyde-Park. Le lendemain il voguait avec la jeune créole vers les Indes occidentales.

Elant à la Havane, il écrivit de nouveau à son banquier, toujours pour avoir des nouvelles de son carrosse et du chevalier de Palissandre et pour demander qu'on lui envoyât de l'argent. Mais le vaissard qui portait ces dépêches se perdit apparemment, car six mois après, le major, qui avait mangé jusqu'au dernier doublon, attendait encore des nouvelles de son banquier ; il était d'ailleurs horriblement fatigué de la croire. Dans cette situation, il jugea que le meilleur moyen

d'avoir une réponse à ses lettres était de l'aller chercher lui-même, au risque d'avoir des démêlés avec le colonel des mousquetaires gris de Monsieur ; toutefois, il résolut d'y mettre de la prudence et de rentrer à Paris incognito. Il vendit sa garde-robe pour payer son passage, et débarqua le plus heureusement du monde à la porte de l'Opéra, sous le premier nom qui lui passa par la tête. Ses amis, qui le reconnaissent, le pressèrent dans leurs bras et lui apprirent que son banquier était passé en Amérique, lui emportant plus de 500,000 fr., pris d'une terre que le major avait fait vendre l'année auparavant. L'accident le contraria d'autant plus, que cette somme, avec les 500,000 francs du carrosse, composaient à très-peu de chose près toute sa fortune. Il ne lui restait de ressource que dans le chevalier, mais le chevalier, lui répondit-on, n'avait été malade que quinze jours, et était parti pour Londres dès qu'il avait pu se tenir sur ses jambes. Le major comprit que le chevalier avait voulu lui rendre au plus vite son coup d'épée et ses 500,000 francs ; il fut touché de ce procédé jusqu'aux larmes, et reprit dès le lendemain la route d'Angleterre, à la poursuite de son généreux ennemi.

Le major arriva à Londres, court à l'ambassade, visita toutes les taverne, explore Covent-Garden et l'Opéra, fouille toutes les maisons de jeu, toutes les salles d'armes, toutes les tabagies : point de chevalier ! Enfin, il découvre, par les registres de la maison Ashton et comp., armateurs de la Cité, que M. de Palissandre est parti depuis trois mois pour la Havane. « Au diable, s'écria le major désempêché, cette drôlesse de Fortune y met de la désobligance. Je ne retournerai pas dans les griffes de ma créole pour tous les coups d'épée imaginables, pas plus que pour les trésors de Visapour. Je m'en vais en Amérique rouer mon banquier de coups de cuame. Cela me distraira. »

C'était au fond le meilleur parti qu'il eût à prendre : car le comte ne possédait plus qu'un revenu de sixs mille livres, provenant d'une ferme aux environs de Phalsbourg, il valait mieux courir après cinq cent mille francs qu'après cent mille écus. Il alla donc s'embarquer en Hollande pour la Nouvelle-Orléans, où l'on disait que s'était réfugié son banquier, et il l'y trouva en effet, mais déjà ruiné de fond en comble par un agiotage sur des terrains en friche qui ne lui avait pas réussi. Le major se donna du moins l'agrement de le rosser selon ses mérites, et ne sachant plus trop que faire, il courut se battre contre les Anglais, en compagnie de M. de Lafayette.

Il se battit à merveille, et aurait fourni sans doute une forte brillante carrière, sans cette vilaine histoire avec M. de Palissandre, qui l'avait fait quasiment considérer comme désergent, et lui laissa une sorte de compte ouvert avec la prévôté de Paris.

La guerre d'Amérique terminée, le major Anspech se trouva passablement endetté auprès de quelques amis qui avaient eu la galanterie de deviner une partie de sa position. Cette circonstance lui rappela son carrosse et les trois cent mille francs avec le coup d'épée dont le chevalier de Palissandre lui était demeuré redétable. Il eut l'idée d'écrire à la Havane et d'y prendre des informations exactes. Mais on répondit qu'il n'avait pas personne du nom de Palissandre, et que ce gentilhomme, vraisemblablement, devait être mort en route. C'était à se pendre. D'un autre côté, les quartiers de sa ferme ne lui arrivaient plus depuis six mois, et les nouvelles affaires de 89 ne lui donnaient pas précisément envie d'aller voir lui-même ce qui était la cause : il s'en doutait d'ailleurs à peu près.

La situation du major Anspech était on ne peut plus triste. Tout le trahissait, tout l'accabrait à la fois, « N'est-ce pas quelque chose d'étonnante, s'écria-t-il, aussi un sort sur la jetée de New-York et entraîné par la vivacité de ses pensées ; n'est-ce pas quelque chose de fabuleux que la destinée d'un mousquetaire gris qui a eu le malheur de donner la main à mademoiselle Guimard, juste à l'instant où cette coquine laissait tomber son mouchoir ? Voilà une sorte d'histoire qui me coûte huit cent mille livres, sans compter mes dettes et ma brouillerie avec la prévôté de Paris. O fatalité ! qui peut se défendre de les coups ! »

En ce moment, on lui frappa sur l'épaule.

### III.

« L'ami, dit le nouveau venu, vous me paraissiez affecté de quelque chagrin cuisant. Que puis-je faire pour votre service ?

— Ce que vous pouvez faire, monsieur, répondit le major d'un air hautain, je veux bien vous le dire : Vous pouvez m'ôter votre chapeau.

— Vous avez raison, reprit l'inconnu, qui sourit avec le plus grand calme, tout en se découvrant ; un honnête homme doit des égards au malheur.

— Ce n'est pas mon malheur, monsieur, c'est moi-même que je désire qu'on sauve quand on me fait l'honneur de m'adresser la parole.

— Vous êtes Français, monsieur ?

— Français et gentilhomme.

— Vous vous trompez.

— Qu'est-ce à dire, sambleu !

— C'est-à-dire que vous ne pouvez être gentilhomme français, puisqu'il n'y a plus de gentilhommes en France.

— J'ignore s'il n'y a plus en France ; mais j'en connais un qui va vous envoyer aux poissons.

— Vous ne le ferez pas.

— Est-ce un défi ?

— C'est un conseil. Vous êtes le ci-devant baron Anspech de Phalsbourg, et vous descendez par les femmes des derniers ducs de Lorraine, je sais cela. Je sais aussi que votre ferme des environs de Phalsbourg a été confisquée comme bien d'émigration, car il ne vous reste pas un sou vaillant en France et que vous y êtes condamné à mort.

— Je vous remercie fort de ces nouvelles ; mais je ne vois rien jusque-là qui m'empêche précisément de vous jeter à la mer.

— Vous avez en quelque sorte raison, monsieur ; mais, quand vous n'aurez nöye, je ne vois pas non plus en quoi votre position sera meilleure. Vous aurez peut-être un ami de moins, et très-certainement une méchante affaire de plus.

— Il paraît, monsieur, que vous avez des prétentions à être fureurusement originaire.

— Je ne sais lequel des deux en a le plus, monsieur, de moi, qui vous éclaire sur votre situation, ou de vous, qui me voulez jeter à l'eau parce que je vous offre mes services.

— Je suis bien votre serviteur, monsieur ; mais un gentilhomme qui descend, comme moi, des ducs de Lorraine, n'accepte pas de services d'un étranger.

— Et de qui en accepterez-vous ici, monsieur, si ce n'est d'un étranger ?

— Permettez-moi de vous dire, monsieur, qu'un homme comme moi n'est jamais réduit à la misère tant qu'il reste son épée.

— Et qu'en ferez-vous ?

— J'en châtierais l'insolent qui aurait l'audace de m'humilier par une importune pitié, et plutôt que m'exposer une seconde fois à cette insulte, je me la passerai au travers des corps.

— Vous parlez à merveille ; mais convenez qu'il y a quelque chose de mieux à faire qu'insulter Dieu en disposant ainsi de la vie d'autrui et de la vôtre. Etés-vous bien sûr qu'il ne vous reste d'autre ressource que le suicide ?

— Au fait, je crois qu'il me reste six lous.

— Mieux que cela, monsieur le major Anspech ; il vous reste un trésor.

— Ce n'est pas la sagesse, à coup sûr.

— Non ; mais c'est ce qui la donne.

— Et qu'est-ce donc ?

— C'est le travail.

— Ah ! ah ! vous êtes encyclopédiste.

— Je ne suis qu'une humble créature de Dieu, monsieur le baron, qui a puisé dans le sentiment même de sa faiblesse la science de l'utile jointe à la connaissance du bien. Or, je ne sache qu'une chose qui soit bonne pour l'âme, en même temps qu'elle est salutaire au corps, qu'une chose, entendez-vous, qui sauve l'un et l'autre, celui-là sur terre, et celle-ci dans l'éternité.

— Et cette chose, c'est le travail... , reprit M. Anspech, devenu pensif.

— Oui, monsieur, le travail, auquel tous les hommes sont soumis depuis la création.

— Les hommes, les hommes... Au fait, c'est à peu près juste ce que vous dites là ; car n'étant plus baron, je ne serai guère plus qu'un homme désormais. Mais où vous-vez en venir ? Vous me catéchisez depuis une heure comme si je vous reconnaissais quelque titre au droit de m'envoyer. Je vous prie de croire, monsieur, que je ne sais pas même votre nom.

— Vous ne dites pas vrai.

— Diable ! prenez-y garde ; c'est votre second démenti.

— Alors, reprit en souriant l'inconnu, permettez-moi d'aller jusqu'au troisième, et vous répétant que vous ne pouvez ignorer mon nom.

— Ma foi, monsieur, si vous pensez que votre nom puisse m'intéresser en quelque chose, je ne vous empêche pas de me le dire.

— C'est ce que j'allais faire quand tout à l'heure je vous ai tendu la main en vous offrant mes services. Je me nomme Franklin.

— Franklin !!! Ah ! monsieur, qu'ai-je fait ? me pardonnerez-vous jamais... Que je me jette à vos genoux... »

M. Franklin releva le major en riant aux larmes et lui avoua qu'il n'était point le Franklin que M. le baron imaginait, puisque ce grand homme était mort depuis à peu près deux ans ; mais qu'au demeurant, lui, Georges Stewart Zarachie Franklin, banquier à New-York, sous la raison sociale *Franklin and Son et comp.*, en valait bien un autre, et qu'il était tout prêt à en donner des preuves à son digne ami, M. Anspech. Il expliqua en outre à celui-ci que c'était sur la recommandation de M. de Lafayette lui-même, lequel lui ayant écrit de différentes choses, en quittant le Nouveau-Monde, lui avait touché deux mots des aventures et de la situation du major, qu'il s'était mis à la recherche de M. Anspech, et que si ce dernier voulait lui faire l'honneur de venir dîner chez lui, il anrait le plaisir de lui soumettre quelques propositions de nature à être accueillies.

M. le major Anspech, baron de Phalsbourg, tendit la main à M. Franklin, et lui jura que la leçon de sagesse qu'il venait de recevoir si inopinément lui profiterait à l'avenir. Le banquier d'ailleurs le sermonna si bien, que trois jours après, le major se mettait en route pour le Canada, et que trois mois plus tard il dirigeait quatre cents ouvriers colons, qui le fréchient, sous ses ordres, une forêt vierge de plus de huit lieues carrées.

M. Anspech demeura vingt-cinq années au fond de ces solitudes, travaillant à faire entrer la civilisation dans cette nature sauvage comme un coin de fer dans le cœur d'un vieux chêne. Ce fut là, pour un ex-mousquetaire gris de Monsieur, un assez rude apprentissage. Mais il est de la vérité de cette histoire de déclarer sans détour que M. le major, à mesure que sa fortune s'arrondit, eut le bon sens d'oublier, momentanément du moins, qu'il descendait par les femmes des derniers ducs de Lorraine, et qu'ayant pris pour épouse la fille d'un de ses plus riches fermiers, il remercia la Providence, dont les voies bizarres lui avaient fait rencontrer le vrai honneur à plus de quinze cents lieues de l'Opéra. Malheureusement la femme du major mourut des suites d'une fausse couche, et le lendemain de cette catastrophe des lettres de France apprirent au gentilhomme le rétablissement des Bourbons. Le diable voulut alors qu'il se ressouvin de sa baronne de Phalsbourg et de son régiment des mousquetaires. Il mit en vente ses domaines d'Amérique, réalisa toute sa fortune, qui s'élevait à plus d'un million de dollars, et s'embarqua sur le *Neptune*, en destination pour le Havre. La traversée fut heureuse jusqu'en vue des côtes de Bretagne. Mais un sud-

ouest s'éleva pendant la nuit qui devait précéder le terme du voyage, et le vaisseau vint échouer près des côtes, où il se perdit corps et biens. On parvint à sauver quelques passagers, parmi lesquels se trouvait le major, et le gentilhomme toucha la terre de France, aussi pauvre qu'il en était parti trois ans auparavant.

Le seul espoir qui lui restât dans ce désastre fut d'être accueilli convainablement à la cour; et bien que ses idées ne fussent plus les mêmes à beaucoup d'égards, il résolut pourtant de se présenter au roi, dans les gardes duquel il avait servi jadis. Mais, dès sa première visite, il se jugea perdu. Le major, en effet, n'était pas ce qu'on appelait alors un *noble débris de l'exil*, il avait eu le tort d'être heureux pendant que la monarchie souffrait, et de s'enrichir chez des républicains, tandis que messieurs de la noblesse prenaient à crédit chez les boulanger de Coblenz. On ne pouvait déconseiller lui tenir compte de sa récente misère, puisqu'il ne la devait qu'à un accident fortuit, et il fut assez froidement congédié.

Le major avait trop présent à la mémoire sa belle lignée maternelle pour s'abaisser à de nouvelles prières. Il tourna fièrement le dos aux Tuilleries, et ne songea plus qu'à se faire réintégrer dans sa petite ferme des environs de Phalsbourg. Il y parvint en partie et avec beaucoup de peine; mais quand il fut payé les avocats, les procureurs, les juges, les huissiers, les commis de bureaux, les expéditeurs, les droits de timbre, ceux de vente et d'enregistrement; quand il fut acquitté auprès de quelques anciennes connaissances d'un millier de louis qu'il leur devait, le major se trouva riche de huit cents livres de rente et d'une garde-robe extraordinairement philosophique. Il ne se plaignit pas, ne réclama rien, et vit passer par-dessus sa tête le milliard d'indemnité sans viser à un cent. Sa vie s'encadra sans violence dans les étreintes de la nécessité; son horizon s'amoindrit, ses ambitions s'évanouirent, sa volonté, sa résignation grandirent, et l'homme des forêts américaines, le colon aux rudes labours, reparut tout entier, plus beau peut-être, au milieu de tant de ruines, que lorsqu'il était riche et puissant au sein de ses solitudes.

Et nous voici de retour, ô lecteur, à ce petit banc si joliment niché entre le jasmin et les roses, dernier refuge, dernière joie de ce mousquetaire de Monsieur, qui se ruina deux fois, et qui devint un sage parce que mademoiselle Guimard eut la maladresse de laisser tomber son mouchoir!

## IV.

Nous regretterions amèrement que l'expression de *sage*, dont nous nous sommes servi en terminant le chapitre qui précède, induisit le lecteur trop crédule dans une funeste erreur. Le but de cette édifiante histoire est de prouver, au contraire, de la façon la plus nette et la plus irrefragable, que l'homme a beau réduire ses passions aux objets les plus modestes, et placer ses joies dans le cercle rigoureux qui lui a tracé la fortune, il suffit que ces passions existent et qu'on en soit l'esclave pour compromettre la raison la plus ferme et exciter des orages qui n'en sont que plus violents pour être concentrés dans un petit espace. Qu'importe les dimensions de la scène? Une tempête dans un verre d'eau, pour la fournir qui en ose braver les colères, est une tempête pleine de périls et d'horreur. Or, le digne major Anspech fut cette imprudente fourmi.

Un jour, un de ces beaux jours d'avril, alors que le soleil a ne sait quelle douceur moelleuse et douillette qui rappelle la tiédeur de l'été, le descendant par les femmes des derniers ducs de Lorraine ayant brossé avec le plus grand soin sa longue redingote noisette et sa culotte de peluche noire, s'achemina de son pas le plus noble vers son *retiro* parfumé. Les habitudes de la Petite-Provence, ainsi que se nomme cette extrémité du jardin, enfants, bonnes, jeunes gens et jeunes filles, connaissaient si bien l'*homme du banc*, que personne ne se fut permis d'usurper cette place conquise par le vieillard, et qu'une longue possession lui avait consacrée. Quelle ne fut donc pas la pénible surprise du major, lorsqu'en approchant de son domaine il le vit occupé!

Le premier mouvement de M. Anspech fut de s'y prendre le plus simplement du monde, et d'aller expliquer à l'audacieux occupant par quelle suite de séances, lui, major Anspech, baron de Phalsbourg, issu par les femmes des derniers ducs de Lorraine, avait acquis le droit exclusif de s'asseoir dans l'angle de cette muraille, entre ce jasmin et ces rosiers fleuris. Mais cette nécessité où il allait se trouver de divulguer sa naissance lui répugna; et puis l'homme assis sur son banc était un vieillard comme lui, long comme lui, maigre et sérieux comme lui, qui paraissait, comme lui, ne pas pour d'une aisance marquée, et dont la figure, comme la sienne, portait les traces de longues souffrances et de luttes péniblement accomplies.

M. Anspech se borna donc à jeter sur l'inconnu un regard de vieux lion qui trouve, en rentrant au gîte, un autre vieux lion mourant, et passa outre.

Ce n'est assurément, se dit-il, qu'un importun de passage; allons au bout de l'aventure, et au retour je le trouverai décampé.

Mais le major se trompait. Il eut beau rôder d'une allée à l'autre, passer et repasser devant son éden usurpé, fusiller de ses deux yeux le vieillard indiscuté, celui-ci n'en eut pas même l'air de s'apercevoir de ces évolutions menaçantes, et continua paisiblement de révasser au soleil, et de suivre d'un long regard mélancolique le cercueil des jeunes filles qui venaient parfois rouler jusqu'à ses pieds.

Le soleil oblique vers l'horizon, les ombres s'allongèrent et flinrent bientôt par envalir le berceau. Ce fut alors seulement que l'inconnu se leva, et fit deux tours d'allée pour se dégourdir les jambes avant de disparaître du côté de la rue Saint-Honoré.

M. Anspech rentra chez lui dans un état complet d'exasération. Le lendemain, le soleil brilla encore, et M. le major procéda de nouveau aux soins minutieux de sa toilette. Sa

tête s'était calmée, et la raison lui disait que l'intensité de la veille n'avait aucun intérêt précis à la faire, deux jours de suite, donner à tous les diables. Néanmoins le vieux major était triste, parce qu'à son âge un jour perdu c'est quelque chose.

En arrivant aux Tuilleries, le premier objet vers lequel ses yeux se dirigeaient, c'est son banc, et la personne qu'il y voit assise, c'est l'obstiné vieillard. Le major demeura stupide. Il fit encore un mouvement pour aller arracher cet homme au bûcher dont il se voyait si brutallement déchiré. Mais la violence a beau durer le cœur et lui mettre en quelque sorte des calus entre les fibres, il y avait pour le major des règles de politesse qu'il devait à sa condition et à son ancien monde, et dont il ne se sentit pas la force de se départir. L'insurrection était flagrante, il en laissait convaincu; il y avait même une sorte d'impénétrabilité dans la conduite du coupable, qui n'avait pu méconnaître la veille combien le major était visiblement contrarié de cette déposition; tous ces motifs étaient plausibles, mais un éclat en serait-il mieux justifié, et quelle que fut au fond la plénitude des droits où se trouvait le baron de Phalsbourg, par rapport à ce fief ombrage de roses, ces droits n'offraient-ils pas au premier coup d'œil quelque chose de chimérique et même de ridicule, qu'il n'était pas de la dignité d'un cadet de Lorraine d'affronter ouvertement?

Ces réflexions, qui se présentaient sans suite à l'esprit du major, tout en le détournant d'une démarche inconvenante, ne réussissaient guère à le calmer. Il cheminait à l'aventure dans les coureurs de l'angle, heurtant les promeneurs, et même les arbres, et même les bancs, et même les chaises payantes, tout à fait comme une carcine dématée que les vents ballorent entre vingt courants contraires. C'était quelque chose de réellement pénible à voir, que cette longue redingote trotta sans but, allant, tournant, revenant sur elle-même, et livrée à mille impulsions diverses ou s'entremaillant le courroux, le regret, la douleur et le devoir. Chaque fois que ces révoltes désordonnées ramenaient le vieillard vis-à-vis de sa felicité détruite, c'est-à-dire en face de ce banc et de ce berceau toujours envalis par l'inconnu, le major levait les yeux au ciel et poussait un si lamentable soupir, que les passants, qui ne s'expliquaient pas ce désespoir, ne laissaient pas que d'en demeurer navrés.

Le lendemain, M. Anspech revint, timide, hantant, plein d'inquiétude et de crainte. Le vieux bûcheron d'inconnu s'y trouvait encore!

Le surlendemain, M. Anspech s'y retrouva, sans force et sans espoir.... C'est à peine s'il eut la force de soulever, de loin, des yeux dévolus vers son paradis terrestre, où se tenait toujours, comme l'ange implacable des châtiments célestes, cette immobile figure, cet homme aussi long, aussi maigre, aussi respectable assurément que pouvait l'être M. le major, mais infiniment plus patient dans sa cruauté que ne l'était M. le major dans sa résignation.

Le jour suivant, M. Anspech ne reparut pas. Il était au lit, dévoré par une fièvre ardente, et fut, en peu de temps, aux portes du tombeau.

On aurait tort de s'étonner qu'un homme comme le major, qui avait souffert de tant de fortunes diverses, et supporté tant de désastres sans se plaindre, se fut laissé vaincre par un de ces petits malheurs de la vie commune auxquels on se trouve chaque jour exposé. Il suffit d'une goutte pour faire déborder une coupe remplie jusqu'aux bords. Et puis toucher aux habitudes d'un vieillard, n'est-ce pas le surprendre aux sources les plus sacrées de sa vie?

M. Anspech fit une maladie fort grave, dont il eut mille peines à se tirer, isolé qu'il était de toute assistance, et livré à des soins mercenaires qu'il n'avait pas, hélas! le moyen d'encourager. Enfin, il fut sur pied vers le milieu de juillet. Assis dans son vieux fauteuil de velours orange, en face d'une petite fenêtre ouverte qui donnait sur les toits, le descendant des Guise réfléchissait qu'il devenait le petit-ban des Tuilleries devait être en ce moment un miracle de fraîcheur et de parfums, et qu'on ne pouvait choisir une retraite plus délicieuse contre les ardeurs de la canicule. Le major soupira profondément. Le cours de ses pensées, en remontant ainsi vers des joies perdues, venait de rouvrir une blessure à peine cicatrisée. Il demeura plongé quelque temps dans une réverie doulonneuse, entrecoupée de tressaillements et de soupirs.

Lorsque ses forces lui permirent de s'aventurer au dehors, au lieu de diriger sa promenade vers les Tuilleries, M. Anspech remonta la rue du Bac, et pousa jusqu'au Luxembourg. Il voulut ainsi donner le change à son cœur. Mais cet effort demeura sans résultat, malgré son héroïsme; les affections sont tenaces chez un vieillard, parce qu'elles sont égoïstes. Le Luxembourg ne lui rendait rien de ce qu'il aimait, ni le monde qu'il était habitué à voir, ni le plaisir de ses rois, que de temps à autre il regardait encore à la dérobée, ni ce prestige des souvenirs que chaque objet lui révélait de l'autre côté de l'eau. Au bout de quelques jours, le major sentit qu'il retribuerait infailliblement malade s'il continuait plus longtemps à contrarier ses jambes; mais l'appréhension de s'aller heurter encore à cet inconnu, objet pour lui d'un mélange de haine et de terreur, lui fit concevoir un projet d'une extravagance achevée. On a vraiment besoin, pour admettre qu'une parfaite idée ait pu se faire jour dans une tête grise comme celle du major, de réfléchir que l'engouement du vieillard, loin de se relâcher dans les étreintes de la maladie en passant par les excitations de la fièvre, avait dû prendre tous les caractères d'une incurable manie.

Quoi qu'il en fût, il résolut de mettre le jour même son projet à exécution, si la nécessité l'y forçait.

## V.

Palsambeau, se disait le vieux gentilhomme en traversant le Pont-Royal, j'ai pourtant quelque idée que les choses doivent être un peu changées à la Petite-Provence, et que ce m'sieu, ennuisé que je ne vienne plus lui offrir mon dépôt en spectacle, aura pris le parti de vider les lieux.... et à moins

qu'un nouveau démon se soit mis en tête d'achever, s'égosse de l'autre, c'est-à-dire de me dégoûter de l'existence.... Bah! fadusse que tout cela, je vais retrouver mon petit banc plus mignon que jamais.... Si cependant le sort est permis.... Alors, mille diables, ce lui montrerai que je suis un Phalsbourg, morblon! un cadet de Lorraine, corbœuf! un mousquetaire gris, jour de Dieu! et nous verrons de quel pied il se mouche, ce m'sieu.... Eh! cela m'est absolument égal de mourir d'un coup d'épée ou d'un petit banc rentré.... A propos, combien voulâ-t-il que j'eus mon dernier duel? quarante-deux ans! Hum! c'est un peu long pour l'honneur de Phalsbourg.... Mais aussi ce fut un duel gros d'aventures... et qui me coûta cher.... cent mille écus! Je voudrais bien savoir si mon argent est au fond de la mer avec ce Palissandre, que le ciel confonde.... Quand je songe que nous nous égarâmes pour cette petite Guimard, une pecore! une drolesse! qui n'avait d'autre mérite, en conscience, que d'être la fille de sa mère.... autre coquine qui retourna si bien toutes les poches de ce malheureux Soubise....

Guimard en tout n'est qu'artifice,  
Et par dedans et par dehors;  
Onez-lui le fard et le vice,  
Elle n'a plus âme ni corps.

MARC FOURNIER

(La suite à un autre numéro.)

## Fêtes des Environs de Paris.

LA FÊTE DE SAINT-SPIRE A CORBEIL. — LA FÊTE DE SAINT-GERMAIN. — LE JEU DU TOURNIQUET. — LE JEU DU BAQUET. — LA FÊTE DE NANTERRE. — LE JEU DES CISEAUX. — LE COURRONNEMENT DE LA BOSSIÈRE.

Que les temps sont changés! Jadis, aux fêtes patronales, les bons villageois se contentaient de danser à l'ombre du grand chêne, non sur la fougère (M. Alphonse Karr a démontré périlleusement que l'on ne danse pas sur cet arbre!), mais sur la pelouse verte et nacrée, au son de l'antique vielle ou de la cornemuse dont jouait un unique ménestrier, hissé sur un gigantesque tonneau, — le tout, quand M. le curé voulait bien le permettre. Cependant, les anciens, spectateurs sédentaires mais non point inactifs des bournées et des rigolades, honoraient aussi leur guise le saint de l'endroit et se consolaient de n'être plus jeunes en fêtant la drôle bouteille. La chute du jour mettait habituellement fin à ces moqueries.



(Fête de Corbeil. — Tombeau de Jacques de Bourgoin, escrimeur de Corbeil, fondateur du collège de cette ville, enterré, en 1661, en l'église de Saint-Spire. — Reliques de saint Leu et de saint Remi, premiers évêques de Béziers, apportées en l'église de Saint-Spire, par le comte Amyon, en 1600.)

destes réjouissances. L'art prestigieux des Ruggieri et les illuminations *a giorno* n'avaient point pénétré dans les campagnes, et tout au plus s'y permettait-on le feu de joie, composé d'un cent de fagots, aux plus grandes solennités, qui seules mp ortaient et pouvaient justifier une pareille magnificence.



(Fête de Corbeil. — Tombeau de messire Aymon, comte de Corbeil, mort en 1050, enterré dans l'église de Saint-Spire, à Corbeil.)

Telles sont, encore les fêtes champêtres, à peu de diffé-

rence près, dans une partie de nos provinces. Mais il n'en

tours de telle sorte qu'il faut aujourd'hui, au moindre village de la banlieue, pour fêter son saint patronal, les plaisirs les plus raffinés, les jouissances les plus orientales, tels que des jeux de bagues et autres, des macarons et des fritures en plein vent, des quadrilles à grand orchestre sur des motifs de M. Auber et de mademoiselle Loïsa Puget, des bateleurs, des phénomènes, des mâts de cocagne et... des gendarmes. Ce dernier point est de rigueur.

En un mot, on ne se refuse rien *extra muros* pas plus qu'*intramuros*, comme vous l'allez voir si vous voulez bien vous associer à notre promenade philosophique à travers les festivals champêtres, ou *festivaux*, comme n'eût pas manqué de le dire ici le judicieux Larisse.

Prenons le chemin de fer d'Orléans et courrons, ou plutôt glissons jusqu'à Corbeil, l'antique mense des moines de Saint-Germain-d'Auxerre, qui l'illustrèrent jadis les reliques de saint Exupère et de saint Loup, et qu'embellissent aujourd'hui les moulins de M. Darblay. Il s'agit d'assister à la fête de saint Spire, le patron de la collégiale du vieux et du nouveau Corbeil.

Il ne tiendrait qu'à nous de déployer ici la plus vaste érudition, en vous racontant tout au long comment Corbeil ou *Corbelie* dut sa fondation aux Normands dont les incursions le long de la Seine déterminèrent l'érection d'un château-fort sur l'emplacement occupé par la cité *seine-et-oiseaise*. Nous vous retracerions ensuite, le livre de Dulaure en main, les hauts faits des comtes de Corbeil; mais nous savons trop ce que nous devons à nos lecteurs pour les convier à pareille fête.

Nous ne saurions toutefois passer entièrement sous silence l'histoire de messire Aymon, le premier comte de la ville, qui, après avoir vaillamment défendu Corbeil contre les hommes du Nord, y fonda, près du château-fort, l'église de Saint-



(Fête de Corbeil.)

Exupère, laquelle a été depuis placée sous l'invocation de saint Spire, nous ne saurions dire pourquoi. Il fut ensuite un pèlerinage à Rome, où il rendit son ame à Dieu, les uns disent en l'an mil ou environ, et les autres en 1050. Son corps, rapporté à Corbeil, y fut déposé sous le tombeau que l'on voit aujourd'hui à Saint-Spire et que surmonte sa statue. Ce chevalier, le modèle des comtes, fut le bienfaiteur de la contrée, et son souvenir, toujours vivant dans la mémoire populaire, est encore aujourd'hui honoré par une piéste et toucheante coutume.

Le jour de saint-Spire, les habitants de Corbeil et des environs viennent faire leurs dévotions autour de son tombeau, et en se retirant baissent affectueusement la joue de marbre du bon sire, au point qu'elle en est tout usée et amangrie, comme le roc est creusé par la goutte d'eau patiente qui le frappe durant les siècles. Nous l'avonons, et le lecteur partagera sans doute nos impressions, cette pratique nous plaît et nous charme : elle est comme un arrière-parfum, de ce Moyen-Age si loin de nous, et prouve que la reconnaissance du peuple, pour qui l'aime et qui le protège, n'est point un sentiment si fugitif ni si trompeur que l'on a bien voulu le dire. Non ! qui l'écrase n'a pas toutes ses sympathies, comme d'éloquents écrivains ont cherché à nous le persuader : il en reste toujours quelque peu pour ses bienfaiteurs, et celle-là n'est à coup sûr ni la moins sincère ni la moins durable, témoignage traditionnel et spontané rendu aux mânes du bon sire Aymon de Corbeil.

En quittant son tombeau, la foule va contempler avec recueillement les reliques de saint Leu et de saint Rembert, premiers évêques de Bayeux, qui apporta le comte Aymon en l'église de Saint-Spire, peu de temps avant ce voyage pour Rome dont il ne devait pas revenir.

Les fidèles s'arrêtent ensuite devant le tombeau de Jacques de Bourgoin, écuyer de Corbeil et fondateur du collège de cette ville, qui fut enterré à Saint-Spire en l'an 1661.

Ces devoirs religieux remplis, il ne reste plus qu'à prendre part aux délices de la fête qui s'étale dans les rues, sur le long quai de Corbeil, mais principalement sur la place de Saint-



Fête de Saint-Germain — Jeu du Tourniquet.



(Fête de Saint-Germain. — Jeu du Baquet.)

Guénault, où s'élève le tribunal civil. Saint-Guénault était, comme Saint-Spire, une église collégiale dont la construction remonte au-delà du douzième siècle, et qui contient aujourd'hui

d'lini, par un assez étrange rapprochement, les prisons et la bibliothèque de la ville.

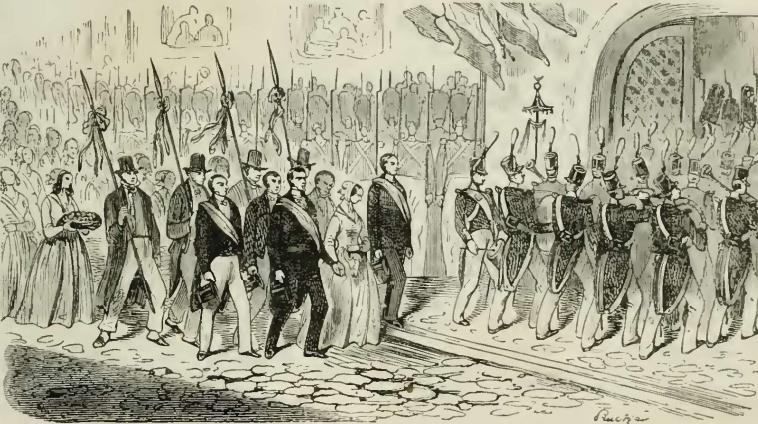
C'est là qu'est le rendez-vous général des plaisirs bruyants de la journée; c'est là qu'afflent les saltimbancques, que *traînent* les banquistes et les escamoteurs, que remuent les monstres, les géants, les nains, les alcides et *tutti quanti* offerts à la curiosité d'un chacun movenant une rétribution variable de dix à vingt centimes. La place Saint-Guénault est ce jour-là le Carré Marigny de Corbeil. Cette cavalcade que vous voyez défilé pompeusement sur la place et qu'à ses débuts emplis de brandebourgs vous prendriez pour un escadron de hussards, ce sont messieurs les écuyers et palefreniers d'un cirque où ne peut plus olympique, qui annoncent la représentation par cette promenade imposante. « Entrez, messieurs et dames! on n'attend que vous pour commencer! Prenez vos billets, suivez le monde!... » Le suivrons-nous? Ma foi! avec votre permission, nous n'en ferons rien cette fois. Nous avons encore du 1<sup>er</sup> mai une indigestion de phénomènes, de trombones, de grosses caisses, de clowns, de bobèches, de parfums de saucisses et de pommes de terre frites, en un mot de tout ce qui constitue les fêtes dites populaires, et nous croyons avoir acquis, dans cette mémorable circonstance, le droit de nous priver, pour quelque temps du moins, de ces inénarrables jouissances. D'ailleurs nous avons en le suave coup d'œil de toutes les pancartes-affiches qui tapissent le pourtour de la place comme d'une ébouriffante et colossale fresque. Or, cet aspect suffit à quiconque possède un peu d'expérience sur la matière; ici, en effet, la peinture rend une foule de points à la réalité; on peut dire que c'est le triomphe de l'art. Qui a vu le *tableau* et surtout la *parade préliminaire*, a tout vu. Le reste se donne, c'est-à-dire se vend par-dessus le marché.

Quant à moi, n'eussé-je rien vu, je m'en consolerais encore. A mes yeux, le simple baiser sur la joue du bon sire Aymon efface toutes ces merveilles, et ce souvenir est le seul que j'emporte avec quelque plaisir en disant adieu à Saint-Spire, à Saint-Guénault et à Corbeil.

*Fête de Saint-Germain.* — Changeons maintenant de chemin de fer et transportons-nous à Saint-Germain, qui célèbre sa fête patronale, en attendant la fin de l'été, qui doit rancore la fameuse et historique fête des Loges. Là encore nous trouvons, comme partout, l'inévitable mat de cocagne en-



(Fête de Nanterre. — Jeu des Giseaux.)



(Fête de Nanterre. — Conduite de la Rosière à la Mairie.)

touré des orchestres forains, des balançoires, des jeux de bagues, des débuts ambulants de macarons, de mirlitons, de sures d'orge et de boshommes de pain d'épice. En vérité, on jurerait qu'il n'y a qu'une fête dans le monde, tout comme il n'y a qu'un vaudeville, chose bien connue depuis longtemps.

Gardons-nous toutefois de calomnier la fête patronale de Saint-Germain; contentons-nous de la médisance. Nous avons remarqué à cette solennité deux jeux entièrement inédits et qui, à ce titre, nous ont séduit tout d'abord.

L'un est le *jeu du tournoquet*, exercice des plus gymnastiques, qui a le don d'exciter au plus haut point l'ilarité des spectateurs et consiste dans le voyage acrobatique et aérien dont suit la définition.

L'aspirant au prix offert par la propriété du tournoquet en question, lequel consiste généralement en une pipe roulée, un madras, un couteau à serpette, ou tout autre joyau du même prix, l'aspirant, dis-je, se hisse au haut de la machine composée de trois cordes, sur l'une desquelles il faut s'asseoir en appuyant ses pieds sur les deux autres tendues au-dessous et à quelque distance de la première. Il s'agit ainsi de parcourir à califourchon, sur cet étroit chemin, tout l'espace compris entre les deux poteaux auxquels est fixée la machine. Cette pérégrination, qu'au premier abord il semble facile d'accomplir sans le moindre balancer, n'exige rien moins cependant que des qualités de funambule, assez rares chez les personnes qui n'en font pas leur profession. A moindre défi d'équilibre, l'impuissant tournoquet, dont les bras soutiennent les trois cordes, justifie son titre en décrivant un mouvement de rotation qui a pour effet immédiat de modifier du tout au tout la posture du maladroit et infortuné voyageur. Tandis que ses deux pieds vont menacer les étoiles, sa tête inclinée vers le sol, et le tout exécute une pesante chute, aux applaudissements et aux rires ironiques de l'assemblée. Bien des cavaliers se succèdent et sont désar-

connus tour à tour, avant qu'un seul parvienne à dompter la perfide monture et à atteindre sans encombre le but du hasardeux pèlerinage. C'est en se couchant à plat ventre sur



(Fête de Nanterre. — Couronnement de la Rosière.)

bonheur de frapper juste, non-seulement il ne reçoit point d'eau, mais un baril de Suresnes l'attend au terme de la noble carrière. Que l'on juge de l'humiliation et du désespoir du vaincu par le prix réservé au vainqueur! Tandis que le re-

met à la rosière l'eau sans vin, le dernier boit son vin sans eau, et chante, le verre en main, le baquet, Bacchus et l'amour.

Fête de Nanterre. — Mais c'est assez nous occuper de ces profanes divinités. Reprenons encore le chemin de fer. Entre Paris et Saint-Germain, il est une contrée protégée par Mi-nerve, la sévère déesse aux yeux de beuf, qui préconise la Sagesse. Cette terre aimée des cieux est l'heureuse Nanterre, la patrie des petits gâteaux qu'arrose le verre de coco dans les estomacs prolétaires. Nanterre honore la vertu, Nanterre couronne des rosières en l'an de peu de grâce et de beaucoup de vices 1845. Jusqu'à présent nous avions cru que les rosières n'existaient que dans les opéras-comiques et les contes de M. Bouilly; mais Nanterre est chargée de nous déshabiller. Honneur, honneur, louange à Nanterre! Gloire à la moderne Salency!

La rosière de cette année est une jeune fille qui paraît en effet le modèle de toutes les vertus: c'est mademoiselle Giraud; elle n'a que dix-sept ans et soutient par son travail une partie de sa famille. Sa conduite, jusqu'à ce jour, a été exempte de tout reproche; jamais il ne s'est élevé contre elle le moindre caquet médisan... et cependant, vous le savez, on est si méchant au village!

Qui le croirait? Il s'était élevé contre le couronnement de mademoiselle Giraud une formidable opposition, celle de M. le curé de Nanterre, qui demandait avec instance le prix pour une autre *candidate*, dont le grand mérite était, à ses yeux, de fréquenter assidûment l'église et le confessionnal. M. le maire et le conseil municipal, qui tenaient pour mademoiselle Giraud, objectaient à la partie adverse que la meilleure prière, c'est le travail, sur tout quand il a pour objet de secourir des parents infirmes. Ils admireraient la piété de la jeune fille placée sous la tutelle ecclésiastique; mais ils n'aimaient pas, disaient-ils, voir les jeunesse s'approcher si souvent du confessionnal, surtout alors qu'elles aspirent à la couronne de rosière.

Ces raisonnements voltaïens ne convainquirent nullement M. le curé, et il s'ensuivit une scission complète entre les deux pouvoirs, spirituel et temporel. Le conseil municipal a déclaré qu'il n'assisterait point au couronnement. On se passera donc de lui, et dans quelques instants le cortège triomphal qui conduit la rosière à la maison communale va défilé sous nos yeux.

En attendant, donnons un regard au jeu dit des ciseaux, spécialement dédié aux jeunes filles. (Nanterre est, comme vous voyez, tout à la fois le plus vertueux et le plus galant des villages!) Il s'agit de couper avec des lésdits ciseaux l'une des ficelles qui soutiennent les prix disputés, c'est-à-dire des bonnets, des fichus, des robes, etc., etc., voire des poupées et des pantins pour les petites sœurs ou les petits frères de ces demoiselles. « Rien de plus facile, me direz-vous: on s'avance, on coupe la ficelle, etc., etc. » C'est ici que je vous arrête; sachez que pour remporter le prix il faut avoir les yeux bandés, ni plus ni moins qu'une sornambule qui s'apprête à lire de l'orteil. — Ah! diable, voici qui complique singulièrement la difficulté. Mais n'est-il point dans la galerie quelque personne bienveillante qui puisse guider les pas des chanceliers de l'intéressante jeune avéugle et lui crier: « A droite! à gauche! en avant! en arrière! » suivant le cas? — Oui-dà! Et comprenez-vous pour rien cet impitoyable sapeur-pompier qui bat de la caisse sans relâche, précisément pour imposer silence à cette même galerie et étoufer, nouveau Corybante, les conseils des parties intéressées. — Malépeste! on est rusé au village, et je vois que le jeu des ciseaux est le plus ingénieux du monde. — Quand je vous le disais...

Mais, silence! silence! voilà le cortège qui s'avance! Les tambours battent aux champs, les cloches sonnent ou plutôt devraient sonner à grandes volées; mais la retraite de M. le curé les a condamnées au repos. Une double haie de gardes nationaux occupe tout l'espace compris entre la maison de la rosière et l'hôtel-de-ville du village. Des drapeaux se balancent aux lourdes. C'est un spectacle magnifique et fait pour ramener la vertu parmi les hommes, si tous pouvaient jurer de ce coup d'œil. Je vote pour qu'un congrès du genre humain se réunisse tous les ans, à pareille époque, dans la commune de Nanterre.

La garde départementale ouvre la marche; puis une nombreuse musique de garde nationale fait retentir les airs de joyeuses fanfares. Parait ensuite la rosière, entre M. le maire et M. l'adjoint; celui-ci tient la place de M. le curé, qui, persistant à refuser son concours à la cérémonie, se tient à l'écart, comme Achille, à l'ombre de sa sacristie.

Derrière la rosière, vêtue de blanc et parée de ses plus beaux atours, est rangé le conseil municipal, suivi par une garde d'honneur, composée des messiers, marchant de front et armés de longues piques qu'ornent les couleurs nationales. Les messiers sont les principaux cultivateurs de la commune qui forment une ligne défensive et quelquefois même offensive, à l'effet de renforcer la surveillance insuffisante du garde champêtre et de protéger les récoltes contre la marraine, cette plaie des marcharesses de la banlieue.

Sur les pas de cette *landeuvre* agreste, on voit habituellement s'avancer la rosière de l'année précédente, portant sur sa tête la couronne qui, de son front, va bientôt passer sur celui de la nouvelle héroïne. Mais, cette année, l'ex-rosière a fait défaut; depuis son couronnement, elle a quitté les roses de la virginité pour les soins du mariage. Elle ne saurait donc plus porter cette chaste parure que soutient de ses mains, sur un coussin de velours, l'une des jeunes filles du village.

Viennent ensuite diverses confréries religieuses, précédées par celle de la Vierge, reconnaissable au large ruban bleu en écharpe que porte chacun de ses membres. Puis un grand nombre de femmes, les parents, les amis de la rosière en grande toilette, marchant sur deux lignes, plus loin sur quatre, et bientôt déborde la foule compacte qui se presse derrière le cortège.

Arrivés à la mairie, les principaux acteurs de la cérémonie

prénnent place dans la grande salle des mariages. M. le maire, entre ses adjoints et les conseillers municipaux; la rosière en face; à droite et à gauche, les demoiselles de la Vierge; derrière, les parents, les amis, les officiers de la garde nationale et autres gros hommes de l'endroit.

Dans le fond de la salle, et au milieu d'un trophée de drapeaux tricolores, on lit en grosses lettres cette inscription de circonstance: *A la vertu!*

Au milieu d'un profond recueillement et d'un silence religieux, M. le maire prend la parole et prononce un discours pathétique sur les avantages de la vertu; puis, en forme de péroration, il passe au cou de la rosière un collier d'or; il lui remet des pendants d'or, une magnifique épingle-broche, divers autres bijoux dont la forme et l'usage nous échappent, et une somme de trois cents francs; enfin, il prend sur le coussin où elle est déposée la couronne de roses blanches et la pose sur la tête de la jeune fille en lui disant (nous sténographions): « Mademoiselle Giraud, veuillez recevoir, comme prix de vertu, la couronne civique que vos concitoyens vous décernent. »

À ces mots, la musique, cachée dans le vestibule de la mairie, fait entendre un air de bravoure; des larmes inondent tous les gilets et tous les bavoirs de l'auditoire, et le cortège se remet en marche dans le même ordre que ci-dessus. La rosière est reconduite chez elle, et, peu d'instants après, un splendide banquet, auquel elle prend part ainsi que sa famille, et qu'honorent de leur présence les autorités du village, termine cette belle et attendrissante journée, bien digne d'être consignée dans les annales de la vertu, et qu'en attendant nous honorons à notre manière, en lui érigant une colonne... de l'*Illustration*.

## Promenade sur les Fortifications de Paris.

Suite. — Veuillez page 249.

### II.

#### LES FORTS.

Lorsque Vauban, sous Louis XIV, eut l'idée de fortifier Paris, ce grand homme comptait que la fortification de la capitale devait être établie sur d'autres bases que celles des places ordinaires. Au lieu d'une enceinte sur laquelle eussent été accumulés tous les moyens de défense connus, il pensait qu'il valait mieux envelopper la ville dans deux enceintes qui nécessiteraient deux attaques successives. La première de ces enceintes était pour la partie méridionale, l'ancien mur de Philippe-Auguste, et, pour la partie du nord, le vieux mur de Charles V, augmenté par Louis XIII en 1651. La deuxième fut portée considérablement en avant et serait passée juste par les points où se trouve actuellement celle qui s'élève sous nos yeux. Entre ces deux enceintes, on eût mis à couvert en temps de siège les nombreux troupeaux nécessaires à l'approvisionnement de la ville; et l'approvisionnement de viandes fraîches est un des obstacles les plus difficiles à résoudre; puis l'ennemi, tenu éloigné du cœur de la ville, n'aurait pu, durant la première partie du siège, agir sur l'esprit des habitants par ses bombes et ses projectiles incendiaires.

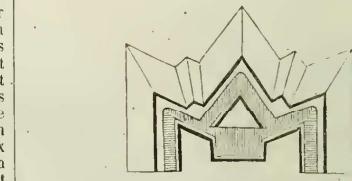
C'est cette pensée de Vauban qui a été mise à exécution par la construction des seize forts qui environnent Paris. L'immense développement de la ville ne pouvait permettre de songer à établir une seconde enceinte au delà de la première; une ceinture de forts habilement disposés, suivant les accidents du terrain, y supplie complètement.

Quelque forte, quelque audacieuse qu'on suppose une armée ennemie, jamais elle n'osera s'aventurer à venir faire le siège de l'enceinte en passant entre les forts, sans s'en être préalablement emparée; mais, d'un autre côté, il n'est pas à présumer qu'elle chercherait à en prendre plus de trois ou quatre, ce qui lui serait nécessaire pour arriver au point qu'elle aurait choisi pour son attaque. Admettant qu'elle fut assez puissante pour enlever tous ceux de la rive sur laquelle elle se présenterait, ce qui serait le maximum de ses efforts, elle se garderait bien de hasarder un passage de rivière qui lui ferait diviser ses forces et l'exposerait à une ruine infaillible. Il restera donc encore un grand espace libre et à l'abri de toute insulte entre les forts non élevés et l'enceinte pour les parcs des troupeaux de l'approvisionnement. Maitre d'une partie des forts, l'ennemi serait encore bien loin de l'être de Paris. L'enceinte n'est attaquable qu'en un point ou deux au plus, à cause de l'ouverture des angles de ses bastions, avantage que peut seule présenter une ville d'une aussi immense étendue, et il faudrait au moins soixante jours de travaux pénibles pour faire une brèche praticable au corps de place. Quant aux bombes, nous avons déjà dit que, dans la première partie de l'attaque, elles n'arriveraient pas dans la ville; mais, en règle générale, l'effroi qu'elles causent n'est pas en raison des dégâts qu'elles occasionnent. On conçoit que, dans une petite place, tout soit facilement écrasé, incendié; mais ce danger diminue à mesure que la ville est plus étendue, et finit par devenir insignifiant. En effet, pour produire quelque effet, l'assiégeant est obligé de concentrer ses feux; l'on peut toujours, dans une grande place, se retirer sur un point non menacé, et laisser l'ennemi épuiser en pure perte des munitions qui lui sont précieuses.

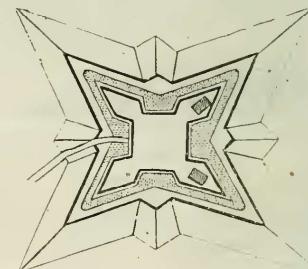
Il est de la plus haute importance que ces vérités soient comprises de chacun. Un fort, par la petitesse des angles de ses bastions, son exiguité, sa facilité à être enveloppé de feux de toutes parts, peut être enlevé en sept ou huit jours; il en faut soixante pour faire seulement brèche à l'enceinte. Ne serait-il pas déplorable qu'une population brave et dévouée

comme celle de Paris se laissât démolir par ignorance, parce que l'assiégeant aurait eu un premier succès facile, inévitable, et qui ne préjugerait en rien le résultat définitif de son entreprise.

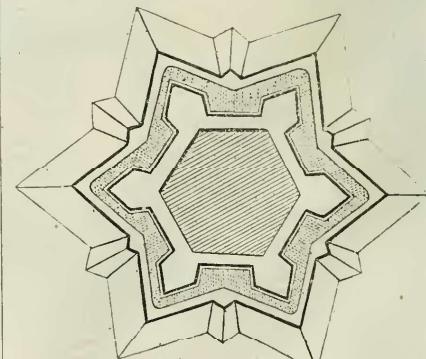
Après ces considérations générales, examinons la position de chaque fort en particulier: nous avons déjà dit qu'ils sont au nombre de seize. Si nous commençons par le nord, nous en trouvons quatre qui incombent à Saint-Denis à couvert, ce sont: 1<sup>o</sup> le fort Labrière, appuyé sur la rivière à l'occident de Saint-Denis; il sera traversé par le chemin de fer; 2<sup>o</sup> le fort du Nord ou la double couronne; cet ouvrage, comme il est facile de le voir (voyez le plan au numéro précédent), est ouvert à la gorge: c'est ainsi que sont construits ordinairement les forts destinés à couvrir une enceinte, quand cette enceinte est assez rapprochée pour voir leurs terrains et empêcher qu'on puisse les tourner et s'en emparer par surprise. Ces sortes d'ouvrages s'appellent couronne ou double couronne, suivant le nombre de bastions qui les composent. La double couronne du Nord n'est pas défendue par l'enceinte, mais sa gorge est couverte par une inondation que l'on peut facilement tendre, et qui met en sûreté le Nord et l'est de Saint-Denis. Cette inondation protège encore un autre ouvrage qui, avec la couronne du nord, sont les deux seuls des forts de Paris qui soient ouverts à la gorge; c'est la lunette de Stains, qui se trouve au nord-est de Saint-Denis.



A sud, une route stratégique en ligne droite conduit de cette lunette au fort de l'Est, le dernier des forts de Saint-Denis. Ce fort est un quadrilatère, c'est-à-dire qu'il a quatre bastions; il contient de vastes casernes dans ses courtines et deux magasins à poudre dans ses bastions.



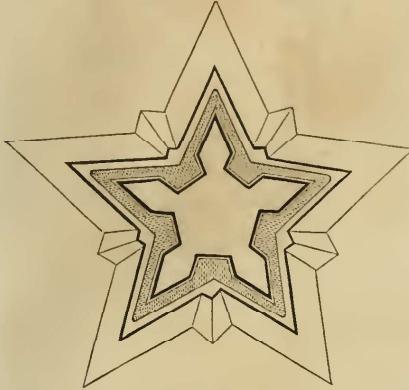
Entre la Villette et le fort de l'Est, près de la route d'Amsterdam, non loin du village d'Aubervilliers, s'élèvera le fort de ce nom. En continuant à descendre vers le sud, entre Pantin et les Prés-Saint-Gervais, nous rencontrons le fort de Romainville, petit hexagone ayant par conséquent six bastions.



tions. Le front du nord est couvert par un ouvrage extérieur qui augmente sa force. Cette annexe, dont la construction date de 1855, époque à laquelle on fit quelques travaux de fortifications passagères, c'est-à-dire non revêtues de maçonnerie ; cette annexe est ce qu'on appelle un ouvrage à cornes ; elle est composée d'une courtille et de deux demi-bastions fermés par deux branches qui vont ficher sur les faces du front qu'il couvre.

Les trois forts qui suivent, ceux de Noisy, de Rosny, de Nogent, sont des quadrilatères comme le fort de l'Est, mais ils ont de plus le front opposé à Paris, défendu par une couronne en fer de la même date que l'ouvrage à cornes du fort de Romainville ; ces quatre derniers forts sont desservis par une route stratégique qui part du premier et vient aboutir au fort de Nogent.

Près du confluent de la Marne et de la Seine, dans une très-forte position s'élève le fort de Charenton commandant la route d'Italie ; c'est un pentagone ou fort à cinq bastions.



Sur la rive gauche de la Seine on ne trouve que cinq forts : d'abord Ivry et Arcueil, deux pentagones, commandent la route de Fontainebleau. Le premier est fort remarquable, construit sur des carrières ; il a fallu élever des piliers pour soutenir la fortification, de plus ces excavations forment d'immenses magasins voûtés.

Le fort de Montrouge, sur la route d'Orléans, et celui de Vanves, à la gauche du chemin de fer de Versailles (rive gauche), sont deux petits quadrilatères.

A la droite même du chemin de fer, et défendant le passage de la rivière, est le fort d'Issy, fort à cinq bastions.

Enfin, sur la rive, en arrière de l'autre chemin de fer de Versailles, sur une hauteur élevée, s'élève le plus considérable de tous les forts de Paris : la forteresse du Mont-Valérien, placée en dehors de toutes les attaques probables, est destinée à protéger les arrivages de l'ouest et à servir de lieu de sûreté pour des approvisionnements d'armes et de munitions. De grandes et vastes casernes, dont en partie les constructions subsistaient déjà, mais avec une autre destination, pourront loger une nombreuse garnison. Un chemin traverse la place sur laquelle il est assis ; on l'a détourné, et l'on a construit une route stratégique, qui descend en zigzag

jusqu'à la Seine et va aboutir à l'abbaye de Longchamps.

Dans cette nomenclature, nous n'avons pas parlé de Vincennes. Vincennes, en effet, avec ses donjons gothiques ne fait pas partie des nouvelles fortifications de Paris ; cependant les travaux considérables qu'on y a exécutés l'ont rendu susceptible d'une bonne défense ; de plus, il existe un vaste projet, qui va probablement recevoir son exécution et rattacherait Vincennes d'une manière bien plus directe à la défense de Paris. Une partie du bois disparaîtrait et ferait place à une ville militaire, qui contiendrait les casernes nécessaires pour deux régiments d'artillerie, deux compagnies d'ouvriers, d'immenses ateliers de construction, une fonderie et une école de pyrotechnie. Ce sera l'arsenal de Paris, place de guerre.

Dans le tracé des forts, comme dans celui de l'enceinte, on a adopté la forme bastionnée. Tout ce que nous avons donc déjà dit est applicable ici ; il nous reste à parler de quelques ouvrages particuliers qui ne se trouvent pas sur le corps de place. Chaque front est défendu par un chemin couvert, c'est-

la campagne et à retarder en même temps la prise des ouvrages qui les contiennent et dont elles flauquent à revers le terre-plein.

On conçoit que si, dans une grande ville, où l'on peut facilement abandonner les endroits incendiés, les bombes ne sont pas à craindre, il n'en est pas de même d'un petit fort, où la garnison, resserrée dans un espace limité, serait bientôt écrasée ; il a donc fallu lui trouver des abris. On a donc con-



(Coupé d'une caserne male.)

struit des casernes, c'est-à-dire des réduits réunis à l'épreuve de la bombe ; autant que possible on les a placées contre les murs d'escarpe et on les a crénelées pour les faire servir à la défense. Elles sont de deux sortes : les premières, qui sont les plus rares, peuvent contenir de l'artillerie : elles se trouvent ordinairement sur les flancs, et doublent ainsi des

feux souvent très-précieux sur un point mal flanqué. Les secondes sont disposées pour la mousqueterie et se voient fré-



(Escarpe crenelée.)

quemment le long des courtines, qui sont, comme on sait, les parties les moins exposées de la fortification.



évasée à l'intérieur pour donner à l'arme le plus de champ possible.

On remarquera aussi des masses de terre fort élevées se dressant au-dessus du parapet ordinaire, et portant elles-



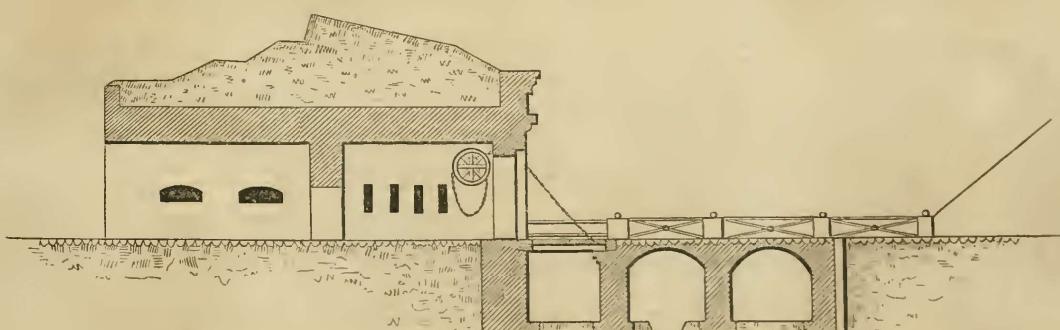
Dans les forts se rencontreront aussi des magasins à pouddre. Ce sont de petits bâtiments voûtés en maçonnerie à l'épreuve de la bombe. Ils sont surmontés d'un parapet. L'explosion d'un pareil magasin amènerait certainement la ruine du fort dans lequel il se trouverait ; aussi de grandes précautions sont-elles prises contre un pareil accident. On place ces bastions pour les isoler le plus



mêmes un parapet avec sa plongée, sa banquette et son terre-plein ; ce sont des cavaliers destinés à voir au loin dans

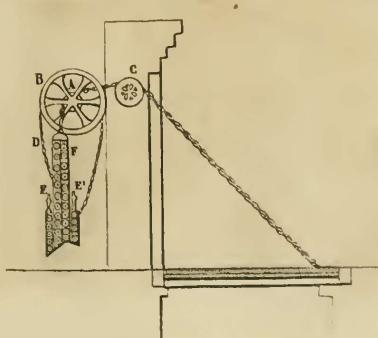
constructions au centre du

possible.



Il y a deux sortes d'entrées pour un fort : la porte et la poterne. La poterne est une petite porte débouchant au milieu de la courtine, à deux mètres environ du fond du fossé ; elle ne s'ouvre que pour certains besoins de service. L'entrée régulière, c'est la porte, dont l'accès est défendu par un pont-levis. Comme la poterne, elle s'ouvre sur une courtine ; on y arrive par un pont en maçonnerie ; mais la dernière travée est remplacée par un tablier en bois. Au moyen d'un mécanisme particulier, ce tablier se relève et vient s'appliquer contre les montants de la porte ; l'entrée du fort se trouve ainsi fermée, et l'obstacle du fossé rétabli.

Plusieurs conditions sont essentielles à remplir pour un pont-levis. Il faut que sa manœuvre s'exeute facilement avec un petit nombre d'hommes ; que rien ne puisse l'indiquer au loin à l'ennemi, afin de permettre à la garnison de préparer ses sorties avec mystère. Ces conditions se trouvent réunies dans le pont dont nous allons décrire le mécanisme.



La chaîne du pont passe sur les deux pouliés C et A, à son extrémité est un poids F qui fait équilibre au poids du pont. Ce poids F se compose d'anneaux mobiles dont les extrémités sont fixées en E E'. Si l'on fait effort sur la chaîne D qui fait mouvoir la poulié B, dont l'axe est le même que celui de la poulié A, on conçoit que le poids F descendra, et la partie de ce poids qui fait équilibre au tablier du pont diminuera à chaque instant du poids des anneaux qui viendront s'ajouter à ceux déjà supportés par les points fixes E E' ; en sorte que, à chaque instant de la course, les poids restant en F seront équilibré au poids du pont dans la position où il se trouvera ; il ne restera donc pour le faire manœuvrer qu'à vaincre les frottements.



De la Peinture sur Lave de Volvic.

On a pu remarquer, dans la cour du palais des Beaux-Arts, quatre médaillons représentant les portraits de Périclès, d'Auguste, de Léon X et de François I<sup>e</sup>, peints, il y a quelques années, par MM. Orsel, Perrin et Etex. Ces essais de peinture sur lave de Volvic, dus au procédé d'un habile chimiste que la science et l'industrie regrettent, M. Morteleque, sont les seuls qui aient été appliqués à la décoration d'un monument public. Cependant aucun genre de peinture n'était plus que celui-ci propre à remplir toutes les conditions de la peinture monumentale. En effet, il n'a rien à redouter ni de l'action du soleil, ni de l'humidité, ni des infiltrations de saupiette, si pernicieuses à toute peinture murale, qu'elle ait été exécutée à l'huile ou à la cire, nous ne parlons pas de la fresque, qui, dans notre climat, est presque impraticable à l'intérieur des édifices et absolument impossible à l'extérieur. Et ce serait la un des grands avantages de la lave, de pouvoir résister à toutes les intempéries. Cette peinture, éprouvée à plusieurs feux et émaillée de façon à présenter une surface dure et vernissée comme les belles sculptures en terre cuite de *Luca della Robbia*, pourrait, comme ces dernières, servir à la décoration des monuments, orner à l'extérieur les frises et les cellas des églises; et l'étendue qu'on aurait à recouvrir de semblables peintures ne pourrait jamais être un obstacle à l'emploi de la pierre de Volvic, qui se chantonne et s'ajoute pièce à pièce comme les différentes parties d'une verrerie, avec cet avantage que rien ne trahit les joints des morceaux juxtaposés. On peut en ce moment apprécier les résultats et les avantages de cette peinture, en voyant un nouvel essai de ce genre commandé à M. Perlet par la ville de Paris, et qui vient d'être placé dans la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Nicolas-des-Champs, rue Saint-Martin. Cette peinture représente un Christ de proportion colossale vu à mi-corps, dans le style des mosaïques byzantines qui ornent encore plusieurs basiliques d'Italie. La figure, qui, comme celles qui ont servi de type à M. Perlet, se détache sur un fond d'or, est d'un beau caractère, d'un ton clair et simple, ainsi qu'il convient dans un endroit peu éclairé, et les draperies, traitées largement, font voir que cette peinture a toute la vigueur de l'huile et plus de ressource que toute autre pour fécler des tons brillants. Nous espérons donc, grâce au nouvel essai de M. Perlet, que l'art disparaîtra à l'industrie la lave de Volvic, et qu'après s'être élevée des trottoirs-Chabrol aux cadans d'horloges de MM. Wagner et Lepaut, elle passera de l'ornementation des califories de café aux compositions de la peinture historique.

Nécrologie. — Thomire.

Né à Paris le 6 décembre 1731, Thomire (Pierre-Philippe) avait pour aïeul un militaire de mérite, et pour père un pauvre ciseleur de talent. Destiné par sa famille à la carrière des arts, vers laquelle, d'ailleurs, son propre goût l'entraînait dès l'enfance, Thomire, âgé de 14 ans à peine, fut l'un des plus assidus et des plus brillants élèves de l'Académie de Saint-Luc. Pajou, alors professeur dans cette académie, le remarqua, le prit en amitié et cultiva ses heureuses dispositions. Le



(Thomire, ciseleur et bronzier, décédé le 15 juin 1815.)

célèbre sculpteur Houdon ne se contenta pas de lui donner ses conseils d'homme de génie, il eut assez de confiance en lui pour le charger d'exécuter en bronze le *Portrait écorché*, ouvrage qu'il affectionnait. Le jeune Thomire s'acquitta de cette tâche difficile et honorable avec tant de succès, qu'Houdon lui commanda une copie en marbre du *Voltaire assis*, son chef-d'œuvre, qu'il voulait offrir à l'impératrice de Russie; l'élève, dans l'exécution de cette belle statue, se montra digne du maître.

Tout annonçait que Thomire deviendrait un sculpteur distin-

gué; la fortune en décida autrement. Trop peu riche pour subvenir aux dépenses considérables de la statuaire, obligé même, pour gagner sa vie, d'utiliser son talent et sa réputation, le jeune artiste dut, bien à regret, renoncer aux grands ouvrages de sculpture et se livrer presque exclusivement à la fabrication des bronzes. Le théâtre et le rôle ne changent pas l'acteur; Thomire, en devenant fabricant, resta artiste; et la renommée, à défaut de la gloire, le suivit avec la fortune dans cette nouvelle carrière qu'il illustra et qu'il agrandit. Peut-être même le bon sens dont il suivit les conseils en se résignant à une position modeste lui fut plus favorable que nuisible; contemporain des Houdon, des Chaumet, des Leplat, qu'il aurait eus pour rivaux, il n'eût probablement occupé que le second rang parmi les sculpteurs; Thomire, pendant un demi-siècle, a gardé le premier parmi les ciseleurs: de plus, en reculant les hornes d'une fabrication utile, il a contribué au développement de la gloire et de la prospérité nationale, et rendu pour une industrie importante les pays étrangers tributaires de la France.

La mort du sculpteur Duplessis laissa une place vacante dans la manufacture de Sèvres; Thomire l'obtint et débute par l'exécution des garnitures en bronze doré de deux grands vases, dont l'un est à Parme, et l'autre au château de Saint-Cloud. Ce dernier ouvrage, exécuté en vingt-cinq jours et vingt-deux nuits, d'une confection très-habile et d'un fini précieux, gagna à notre artiste l'entière confiance de la Manufacture, qui le chargea de travaux considérables, dont il s'acquitta toujours avec un grand succès. Ne pouvant pas ici décrire en détail toutes les œuvres de Thomire, nous signalerons les principales.

Quand l'Amérique fut délivrée par le génie de Washington et la protection de la France, on voulut offrir au roi un monument qui perpétuerait le souvenir de l'indépendance. Thomire fit à cette occasion un beau candélabre que les collectionneurs admirent encore dans les appartements de Saint-Cloud. La voiture du sacre de Louis XVI valut à Thomire d'unaumes éloges. Il augmentait ainsi chaque jour sa renommée et marchait

Le bercéau du roi de Rome, dont nous reproduisons le dessin, est supporté par quatre cornes d'abondance, près desquelles se tiennent debout le génie de la Force, avec la mas-



(Psyché donné à l'impératrice Marie-Louise par la ville de Paris.)

sue d'Hercule et une couronne de chêne; et celui de la Justice, avec la balance et le bandeau sacré. Le bercéau est formé de balustres de naere parsemés d'abeilles d'or. Les ornements sont en naere borgau et vermeil qui ressortent sur un fond de velours nacarat.

Un bouclier portant le chiffre de l'Empereur, entouré d'un triple rang de palmes de ferre et de lauriers, en forme la tête. La Gloire, planant sur le monde, soutient la couronne triomphale et celle de l'immortalité, au milieu de laquelle brille l'astre de NAPOLEON. Un aiglon, placé au pied du bercéau, fixe des yeux l'astre du héros; il entr'ouvre ses ailes et semble essayer de s'élancer jusqu'à lui.

Un rideau de dentelle, semé d'étoiles et terminé par une riche broderie d'or, retombe sur les bords du bercéau, dont deux bas-reliefs ornent les côtés. Dans le premier, la Seine, couchée sur son urne, reçoit dans ses bras l'enfant que les dieux lui confient; les armes de Paris sont placées près de la nymphe. Le second bas-relief représente le Tibre; près de lui est un fragment sur lequel on distingue la louve. Le dieu du fleuve souffle sa tête couronnée de roseaux, et aperçoit se lever sur l'horizon l'astre nouveau qui doit rendre la splendeur à ses rives.

Nous aurions de nombreuses critiques à adresser au pro-



(Béret du Roi de Rome.)

vers la fortune quand s'ouvrit l'ère de 89. Thomire fut obligé, en 95, de transformer à ses dépens sa fabrique de bronzes en une fabrique d'armes; la ruine était imminente. Quand le 9 thermidor arriva, Thomire aussitôt s'occupa de ramener dans ses ateliers le travail et la vie; il réussit.

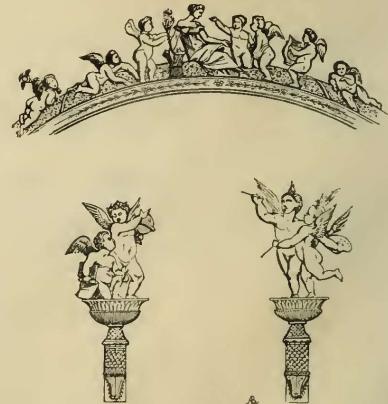
Ses productions les plus récentes qui méritent d'être citées sont: le bercéau du roi de Rome, le psyché et la toilette dont la ville de Paris fit hommage à l'impératrice Marie-Louise, les grands candélabres destinés au palais du roi d'Angleterre Georges IV, les surtouts de table pour les Tuilleries et la ville de Paris, un grand vase en malachite, une magnifique table, un temple de six mètres soixante-dix centimètres d'élévation, tout en bronze doré, enrichi de malachite et de lapis lazuli, commandé par M. le comte Anatole Demidoff. Plusieurs de ces ouvrages ont été exécutés en collaboration avec Odiot.

Thomire cisa la statue de Louis XIV, et, d'après l'antique, celle de Germanicus. Il reproduisit les ouvrages des célèbres Roland, Chaudet, Prudhon, Boizot, Pigalle, qui l'honorèrent de leur amitié.

Mais son premier titre à une renommée durable consiste moins dans le nombre et la perfection de ses ouvrages, que dans le service qu'il a rendu au pays en purgant les bronzes du mauvais goût pour y substituer le beau dessin et les harmonieuses proportions de l'antique; la fabrication du bronze était avant lui tombée dans le métier, il la releva jusqu'à l'art.

Au concours de 1806, la supériorité bien reconnue de Thomire lui valut la médaille d'or, première médaille accordée à l'industrie du bronze. Elle lui fut encore décernée aux Expositions de 1819, 1825, 1827 et 1834; il avait alors quatre-vingt-trois ans. Quand un homme conserve ainsi le premier rang dans une industrie sous trois gouvernements divers, durant tant d'années et au milieu de mille rivalités, c'est la preuve d'un mérite incontestable. Il est resté jeune de talent jusqu'aux dernières années de sa longue vie.

Il était très-vieux quand le gouvernement, réparant un injuste oubli, nomma Thomire membre de la Légion-d'Honneur, et récompensa en lui le patriarche des ciseleurs et des bronziers.



(Détails du miroir donné par la ville de Paris à Marie-Louise.)

gramme et au dessin mythologique du bercéau; l'aspect en est maigre, les lignes pourraient être plus gracieuses, le globe du monde manque de proportion, le bouclier ne protège pas, les deux génies ne font rien qui motive leur présence, etc., etc.; mais il y a de l'élegance et de la légèreté dans la figure de la Gloire; le travail est précisément fini. Les défauts sont de l'époque, les qualités appartiennent aux artistes, et nous ne comprenons pas comment ce bercéau reste enfoui dans un grenier de Vienne.

L'Ecran, comme toutes les autres pièces de la toilette of-

ferte à Marie-Louise le 13 août 1810, est exécuté en vermeil et en lapis. Sur deux barques égyptiennes surmontées de figures d'Isis, emblème de la ville de Paris, sont posés les autels de l'Hygie; les flambeaux de ce dieu, ornés de guirlandes de fleurs, brillent aux quatre coins; les colonnes en forment la base. Deux colonnes, commençant en faisceaux de laurier, terminées par une branche de lierre et un chapiteau en forme de corbeille de fruits, soutiennent un entablement corinthien sur lequel est placé un groupe représentant Mars et Minerve que l'Hygie réunit. Un amour conduit avec un lien de fleurs l'aigle d'Autriche, qui semble se rapprocher de l'aigle de France, que caresse un autre génie.

La table de toilette, portée sur deux pieds contournés, est couverte d'arabesques élégantes; une couronne de roses renferme, au centre de la frise, le chiffre de S. M. Une guirlande de fleurs forme le cadre du miroir. Le Plaisir réunit les deux extrémités. Les Génies du Commerce, de l'Industrie, du Goût et de l'Harmonie environnent une jeune Flore, lui présentant le tribut de leurs œufs et le fruit de leurs travaux. Les Génies des Sciences et des Beaux-Arts s'élancent vers la déesse. Nous faisons grâce d'une danse d'enfants, d'une niche d'amours, du groupe des Grâces, etc., etc.

Si resté encore des admirateurs de toutes ces vieilleries allégoriques et lomageuses, ils doivent admirer Psyché qui enchaîne l'Amour et le fixe à jamais près d'elle. Heureusement que la beauté de l'exécution fait oublier la recherche de l'idée et l'afféterie de la composition. Félicitons-nous de voir les beaux-arts délivrés de toutes ces conventions surannées, et plaignons les artistes d'avoir vécu dans un temps où le talent le plus fin et le plus délicat suffisait à peine à racheter la pauvreté et la misère des compositions, que sans doute quelqu'un leur faisait imposer d'office.

Nous ne terminerons pas cette courte notice sur Thomire sans rappeler deux circonstances qui embellissent la fin de sa vie et honorent sa mort. Quand il reçut la croix qu'il n'avait pas ambitionnée, tant il était simple et modeste, ses nombreux élèves, une multitude d'ouvriers qu'il aimait comme ses enfants, accoururent en foule près de leur vieux maître, et en lui témoignèrent la part qu'ils prenaient à l'hommage qu'on lui rendait, ils le remplirent d'une joie pleine de douceur.

Les mêmes élèves, les mêmes ouvriers, pressés autour de son cercueil, l'ont conduit en funèbre cortège à sa dernière demeure. Tristes, graves, reconnaissants, ils se rappelaient les uns aux autres mille traits d'amabilité touchante, les qualités rares et les vertus paisibles de ce vieillard qui fit le bien en cultivant le beau, et dont la France doit garder le souvenir, puisqu'il a fondé une de ces industries les plus utiles et les plus productives.

Thomire est mort le 13 juin 1845, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

### Transport des Diligences ordinaires sur les Chemins de Fer.

L'ouverture du chemin de fer d'Orléans apporte de notables changements dans le mode de circulation entre les deux villes qu'il relie, et l'influence de ces changements va se faire sentir sur une portion considérable du territoire. Placé comme il l'est aujourd'hui, ou du moins comme il ne l'arda pas à l'ère, lorsque les convois auront pris toute la vitesse à laquelle ils doivent arriver, à trois heures de distance de Paris, Orléans devient la tête naturelle des lignes de Nantes, de Bordeaux, de Toulouse, de Clermont, de Lyon; et la rapidité de la circulation commence à être assez appréciée chez nous, pour que l'on puisse être assuré de voir tous les voyageurs qui se dirigent de Paris vers ces diverses villes, ou réciproquement, prendre Orléans pour point commun d'arrivée, afin de profiter du chemin de fer. Il devenait donc nécessaire que les entreprises de messageries, qui sont en possession de desservir les lignes dont il vient d'être question, s'arrangeassent pour utiliser elles-mêmes cette voie de communication perfectionnée, ou qu'elles se décidassent à transporter une partie de leurs établissements à Orléans.

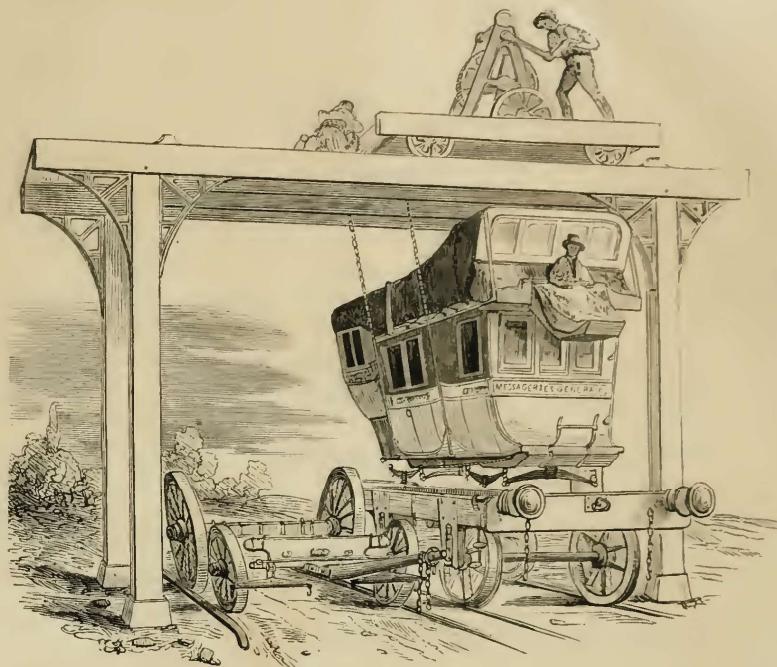
Mais cette dernière détermination aurait eu pour les voyageurs l'inconvénient d'exiger un transbordement, inconveniency d'autant plus grave que la distance à parcourir étant plus longue, les bagages sont en quantité plus considérable. Qui n'a couru après une malle égarée, manqué une correspondance, perdu du temps à attendre, éprouvé enfin quelque désagrément en suivant une ligne mixte composée de tronçons de routes et de rivières navigables?

Il était donc naturel de chercher à épargner ces ennuis aux voyageurs, en faisant circuler les diligences sur le chemin de fer lui-même. Mais on rencontrait, pour arriver à ce but, des difficultés matérielles assez considérables. Il n'était plus possible d'employer des plateaux de la forme de ceux qui opèrent le transport des voitures ordinaires, parce que la hauteur des diligences avec leurs roues aurait rendu dangereux le passage sous les ponts; la grande élévation du centre de gravité aurait été d'autre part une cause d'instabilité de nature à compromettre gravement la sûreté publique; et, enfin, la résistance de l'air aurait apporté un obstacle trop considérable au mouvement. Des ingénieurs habiles avaient cherché, sans succès, la solution du problème, et des essais infructueux avaient été faits sur le chemin de fer de Saint-Germain; enfin, M. Arnoux, administrateur des Messageries Générales, est parvenu, de la manière la plus simple, au résultat qu'il se proposait. Voici comment les choses se passent depuis le 10 du mois courant.

Les diligences de Nantes, de Tours, d'Angers, de Bor-

deaux, etc., partent avec leur chargement de voyageurs et de bagages des deux grands établissements centraux de la rue Saint-Honoré et de la rue Notre-Dame-des-Victoires. Arrivées à l'embarcadère du chemin de fer, elles sont placées sous un grillage en charpente, porté par quatre montants verticaux solidement implantés dans le sol; on dételle les chevaux; on enlève huit petites clavettes qui maintiennent le corps de la voiture sur son train, et on attache quatre chaînes, qui pendent du haut du grillage, à autant de crochets

fixés au coffre. Deux hommes, placés sur le grillage en charpente, tournent une manivelle, et en quelques secondes la diligence se trouve suspendue, au-dessus de son train, aux quatre chaînes, qui s'enroulent en même temps autour d'un treuil porté sur ce grillage. Ces hommes poussent alors en avant le treuil, qui est mobile, sur des roulettes, tout au long du grillage, et la caisse de la voiture, toujours suspendue, arrive au-dessus du train qui doit circuler sur le chemin de fer. On l'y laisse descendre comme on l'a fait monter; on adapte



(Mécanisme pour transporter les diligences sur les chemins de fer (la voiture soulevée) — Système de M. Arnoux, adopté.

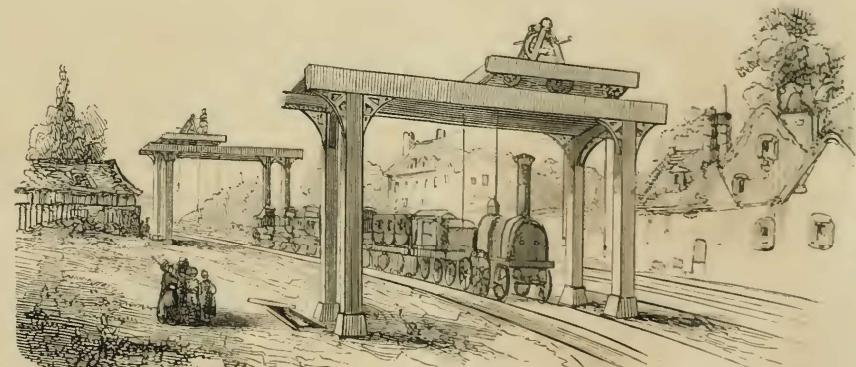
les clavettes qui la fixent à ce train ou *truck*, et, en passant sur les voies de service et plateaux tournants de la gare, le *truck* ainsi chargé vient prendre son rang derrière la locomotive.

Toute l'opération se fait en moins de temps qu'il n'en faut pour la décrire. Les voyageurs ne quittent pas leur voiture. Ils ne courrent aucun danger, puisqu'ils sont suspendus seulement à quelques décimètres au-dessus du train; d'ailleurs, la force des chaînes de suspension ne laisse aucune chance de rupture.

C'est donc la décomposition de la diligence en deux parties, caisse et train, dans l'ensemble des moyens mécaniques employés pour l'opérer et pour recomposer le véhicule com-

plet, enfin dans la forme particulière donnée au *truck*, qui consiste la solution de M. Arnoux. Cette forme est telle, que la caisse, étant placée très-bas, n'offre plus que peu de prise à l'air, et est douce de la plus grande stabilité; ainsi, les voyageurs sont assis dans les diligences sur les chemins de fer à 50 centimètres plus bas que dans les voitures du chemin lui-même. Ils y sont aussi plus doucement portés, parce que les ressorts de la caisse y restant fixés, celle-ci se trouve munie d'une double suspension très-propre à adoucir les secousses.

Arrivées à Orléans, les voitures sont soumises à une manœuvre inverse. Les voyageurs ne les quittent pas plus qu'il ne l'ont fait au départ de Paris; de sorte que, sans aucun



(Mécanisme destiné à placer les diligences sur les chemins de fer (la caisse terminée) — Système de M. Arnoux, adopté.

transbordement appréciable pour eux, ils poursuivent rapidement leur course vers leur destination, avec la même voiture, sans se séparer de leurs bagages.

La même opération est pratiquée sur les diligences qui, de différents points de la France, convergent sur Orléans pour arriver à Paris. C'est au centre même de Paris, et non plus seulement à l'embarcadère du chemin, que l'on est conduit avec ses malles et ses effets.

Six voitures de chacune des deux grandes entreprises de messageries partent actuellement tous les jours des deux extrémités du chemin de fer; ce nombre sera bientôt porté à huit. Ce sont donc vingt-quatre diligences qui circulent au

jour d'aujourd'hui, et trente-deux qui vont bientôt circuler sur ce chemin. Elles ne font que des trajets directs, les seuls qui soient établis sur le chemin. Ces trajets s'accomplissent en trois heures vingt-cinq minutes; l'administration du chemin de fer s'est engagée à les réduire à trois heures dans un délai rapproché.

Pour donner une idée de l'importance du service rendu par cette combinaison, il suffira de dire que le nombre des voyageurs qui profleront de ce mode de transport entre Paris et Orléans est assez considérable pour procurer à la compagnie du chemin de fer un bénéfice annuel d'au moins 1,400,000 francs, d'après les évaluations les plus modérées.

## Bulletin bibliographique.

*Notices et Mémoires historiques* : par M. MIGNET, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, et membre de l'Académie française. 2 vol. in-8. — Paris, 1845. *Paulin*, 15 fr.

Né à Aix en Provence, en 1756, M. Mignet étudia le droit à la Faculté de sa ville natale. A vingt-deux ans, il se fit recevoir avocat; mais après avoir prêté le serment imposé aux membres du barreau, il renonça à la profession qu'il venait d'embrasser. Entraine par une véritable passion vers l'étude de l'histoire, il concourut pour les prix académiques. Son *Elégie de Charles VII* et son *Panégyrique du saint Louis* furent couronnés, le premier par l'Académie d'Aix et le second par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ce dernier succès détermina le jeune laïque provençal à prendre un parti décisif. Il quitta Aix pour Paris à la même époque où M. Thiers, son compatriote, son disciple, son ami, et déjà son rival, se dirigeait, lui aussi, du côté de la grande métropole.

« Unis entre eux du triple lien de l'amitié, de l'opinion et du talent, MM. Thiers et Mignet, à dit M. de Chateaubriand, se partageaient sous la Restauration le récit des fautes révolutionnaires; seulement, M. Mignet resserra dans un ouvrage court et substantiel le récit que M. Thiers étendit dans de plus larges limites.

M. Mignet, ajoute-t-il plus loin, traçra une esquisse vigoureuse. M. Thiers peignit le tableau. »

Deux ouvrages remarquables à des titres divers fonderont la réputation et la fortune de leurs auteurs. La Révolution de 1830 donna en même temps des l'actions publiques aux deux historiens qui avaient défendu la Révolution de 1789 sous la Restauration. M. Thiers devint ministre, M. Mignet fut nommé conseiller d'Etat et directeur des archives de la chancellerie au ministère des affaires étrangères, puis élu successivement membre de l'Académie des Sciences morales et politiques et de l'Académie française. Heureusement pour lui et pour la science, ces dignités et ces fonctions, qu'il prit au sérieux et qu'il exerça consciencieusement, l'obligeront à continuer ses études favorisées. Une fois seulement il accepta, dans une circonstance difficile, une mission diplomatique en Espagne; mais son absence fut de courte durée, et il ne tarda pas à venir reprendre les importantes travaux qu'il avait à moment interrompus, son *Histoire de la Réformation* commencée depuis 1825, et celle des *Négociations relatives à la Succession d'Espagne*.

En sa qualité de secrétaire perpétuel, M. Mignet a dû lire chaque année à ses collègues, à date du 28 décembre 1856, l'éloge d'un académicien récemment décédé. De plus, il leur a communiqué à diverses époques d'importants mémoires historiques. La réimpression de ces notices et de ces mémoires, auxquels il a ajouté les discours qu'il a prononcés à l'Académie française en y remplaçant M. Raynouard et en y recevant MM. Flourens et l'Assyriologue, et une introduction à l'histoire de la succession d'Espagne, forme deux courts volumes in-8. Tous ces travaux sont déjà connus et ont été appréciés comme ils méritent de l'être; mais, en même temps qu'elles les place à la portée de toutes les bibliothèques, leur réunion permet à la critique d'en mieux saisir l'ensemble et d'en constater avec plus de certitude les résultats.

Les *Notices* proprement dites sont consacrées aux huit académiciens dont les noms suivent : Sieyes, Rudeyer, Livin, Ston, Talleyrand, Brousseau, Merlin, Tracy et Daumou. En retracant la vie et en appréciant les travaux de ces hommes considérables dans la politique, la science, les lettres, M. Mignet a eu l'occasion de passer en revue la Révolution et ses crises, l'Empire et ses établissements, la Restauration et ses luttes, de rattacher les événements publiques à des biographies particulières, et de montrer le mouvement général des idées dans les œuvres de ceux qui ont tout contribué à leur développement. « En effet, dit M. Mignet, nombreux de nos memorables assemblées, la plupart d'entre eux figurent parmi les fondatrices de notre système social. Ils ont contribué à la destruction de tout un ancien ordre de choses et à l'établissement d'un nouveau. Le changement des diverses classes de la vieille monarchie en une seule nation; la division des provinces en départements; l'abolition du régime féodal, lequel avait survécu au régime féodal politique; l'organisation de l'impôt sous la Constitution; la création des écoles publiques et de l'Institut national sous la Convention; la forme donnée à l'administration moderne sous le Consulat; la fondation de la jurisprudence civile sous l'Empereur; la marche des sciences sociales ou philosophiques, rappellent le souvenir des hommes que je me suis efforcé de faire connaître, en peignant leur caractère et en signalant la part qu'ils ont prise aux grands événements de l'histoire contemporaine. »

Les *Mémoires* sont supérieurs, peut-être, sous tous les rapports, aux *Notices*. Chacun d'eux, en effet, est un ouvrage complet dont certain fabriquant trop nombreux de livres historiques n'en a pas manqué de faire au moins quatre volumes in-8. — Comment on voit que M. Mignet possède bien son sujet! avec quelle clarté, avec quel art il l'expose et le développe! Quelle confiance il inspire! quelle impression il produit! C'est non pas qu'il nous révèle des vérités complètement ignorées, mais il nous les éclaire d'une si éclatante lumière, qu'on croit lesapercevoir pour la première fois; et si les résumé avec une telle honneur, qu'on les comprend comme si on avait en la peine de les decouvrir soi-même.

Les Mémoires historiques qui composent le second volume sont au nombre de quatre. Voici leur titre et leur ordre : 1<sup>re</sup> La Germanie au huitième et au neuvième siècle, sa conversion au christianisme et son introduction dans la société civilisée de l'Europe occidentale; 2<sup>re</sup> Essai sur la formation territoriale et politique de la France depuis la fin du onzième siècle jusqu'à la fin du quinzième; 3<sup>re</sup> Etablissement de la réforme religieuse et constitution du calvinisme à Genève; 4<sup>re</sup> Introduction à l'histoire de la succession d'Espagne, et tableau des négociations relatives à cette succession sous Louis XIV. « Je me suis proposé, dit M. Mignet dans sa préface, de traiter des sujets qui ont un intérêt historique grave, mais que l'histoire, dans la rapidité de ses recits, n'a dû présenter ni sous cette forme ni avec cette étendue. »

Bien que différents, ces Mémoires ont des rapports entre eux. M. Mignet indique dans une courte introduction le lien qui les rattache et leur donne une sorte d'unité. Ils forment une histoire de France presque complète, depuis les invasions des Barbares dans la grande époque jusqu'à la révolution de 1789, car on y trouve tous les grands éléments qui ont servi à constituer la nation française, avant l'avènement et le triomphe du peuple : les Barbares et le christianisme, la féodalité et la Royauté, la Réforme, la monarchie absolue. « Cette histoire, le premier volume la continue et la complète, puisqu'il contient les biographies de quelques-uns des principaux acteurs de la Révolution, de l'Em-

pire et de la Restauration, ces trois premières parties du grand drame social dont le dénouement fatal doit être tout ou parti de la vie définitive de la démocratie.

La *Transformation sociale de l'ancienne Germanie* est un événement du premier ordre; elle a exercé l'influence la plus décisive sur les destins de l'Europe et des îles du monde. La race germanique qui a renversé l'empire romain, placé sur son ancien territoire même au fond de la civilisation, offre le spectacle d'une conquête morale exercée par des hommes à la fois pieux et héroïques, dont les aventures ont parfois l'intérêt du roman. Mais il n'est pas seulement le tableau des changements opérés dans la croyance, dans les sentiments, dans les idées, dans la distribution territoriale de toute une vaste famille humaine que M. Mignet a eu l'intention de retracer : il a voulu surtout résoudre un problème de haute géographie sociale. Il a cherché à déterminer quelles avaient été jusqu'à la fin les forces respectives de la barbarie et de la civilisation sur notre continent; comment les vastes espaces occupés par la première, étaient beaucoup plus considérables que la zone étrière où s'était développée la seconde; les peuples nomades du Nord avaient successivement envahi et envahi les établissements des peuples beaucoup plus avancés du Sud; enfin, quelles étaient les conditions qui, changeant cet état de choses, devaient amener le triomphe définitif de la civilisation, permettant ses progrès continus, et lui donner les moyens de repousser désormais ces débordements de Barbares dont l'histoire est remplie jusqu'au Moyen-Age, et Faurait été, sans cela, jusqu'à nos jours.

La *Transformation sociale de l'ancienne Germanie* a revu en France, après la longue période des invasions germaniques, deux formes d'organisation : la forme féodale et la forme monarchique. — La transition de l'une à l'autre a marqué, pour elle, le passage de la décomposition à l'unité. Cette révolution lente, qui a produit la réunion des provinces, le rapprochement des peuples, la communauté des lois et la centralisation de l'autorité, M. Mignet en retrace la marche dans son second Mémoire; il en indique les phases, il en montre les résultats; il la connaît depuis Louis le Gros jusqu'à Louis XI, c'est-à-dire depuis le moment où elle a sérieusement commencé jusqu'à celui où la France a été assez compacte et assez forte pour déborder sur l'Europe, et où le pouvoir central et régulier de la royauté, devenu tout à fait dominant, est parvenu à dominer territorial et politiquement la France nouvelle.

La *reforme religieuse* a été l'une des crises les plus dangereuses que l'œuvre de l'ancienne monarchie attenue a subir ouvrié. Tout en appartenant au monde moderne, le grand biens de la liberté de conscience, tout en menaçant à l'esprit humain les ressources fécondes de l'indépendance et de la force philosophique, elle connaît un moment l'unité en France, en y amenant le désaccord des croyances, le morcellement du territoire, la désorganisation. Elle dut rencontrer dès lors des adversaires prononcés dans les rois de France, qui, durant quarante années, s'efforceront d'abord de prévenir son apparition, puis d'empêcher ses progrès. M. Mignet a raconté qu'un épisode de cette grande lutte, dont il a fait sentir d'ailleurs l'importance et les résultats, celui où le protestantisme français, persécuté et condamné en France à une existence secrète, va chercher un asile en Suisse, et établir à Genève la principale de ses églises et le centre de ses opérations religieuses.

Si la réforme religieuse arriva pendant le seizième siècle le développement de la monarchie française, celle-ci reprit sa marche vers l'unité dans le dix-septième siècle, et parvint au comble de la grandeur. C'est ce que montrent avec éclat le ministère du cardinal de Richelieu et le règne de Louis XIV. — Dans son *Introduction à la succession d'Espagne*, M. Mignet a tracé le tableau de la politique de cette importante période. En comparant les destines reciproques de la France et de l'Espagne, d'après la position géographique et le rôle des deux pays, le caractère et l'esprit des deux peuples, il s'est attaché à donner les causes générales et profondes qui expliquent les phases et l'issue d'une lutte poursuivie pendant deux siècles, et terminée par l'avènement d'un petit-fils de Louis XIV au trône de Philippe II.

Essai d'histoire littéraire et Cours de Littérature : par E. GRUZÉ, professeur suppléant d'éloquence française à la Faculté des Lettres de Paris. 2 vol. in-8. — Hachette et Delahain. Deuxième et troisième édition.

M. Gerusez, le spirituel suppléant de M. Villemain à la Faculté des Lettres, est un des écrivains les plus heureux de notre époque. Son *Cours de Littérature* a été adopté par l'Université pour les collèges; ses *Essais d'histoire littéraire* ont obtenu le prix Montyon à l'Académie française; un nombreux auditoire va écouter et applaudir le cours qu'il fait à la Sorbonne, dans cette chaire où jadis M. Villemain obtenant de si grands triomphes; à peine une nouvelle édition de ses ouvrages a-t-elle paru qu'elle est épisodée. Un pareil succès serait trop extraordinaire s'il n'était pas merveille. Ce bonheur en apparence surnaturel dont il jouit, M. Gerusez le doit à toutes ces qualités aimables, solides et brillantes, qui ont fait sa fortune actuelle et qui lui ouvrent un jour les portes de l'Académie française. Il est instruit, il a beaucoup d'esprit et de bon sens; il écrit des livres honnêtes et utiles avec un style malheureusement trop rare aujourd'hui; doit-on donc s'étonner qu'il réussisse? et le public ne fait-il pas preuve de discernement et de bon goût en allant l'applaudir à son cours et en lisant ses ouvrages?

Les *Essais d'histoire littéraire*, dont la deuxième édition a été tout récemment mise en vente, se composent de diverses études critiques, qu'on se rappelle avoir lues jadis dans les meilleures revues, mais qu'on relit encore avec autant de profit que de plaisir. Les écrivains célèbres auxquels ces études sont consacrées appartiennent pour la plupart aux siècles qui ont précédé le règne de Louis XIV. Ce sont saint Bernard, Rabelais, Jodelle, d'Avigny, Malherbe, Baizac, Sarrazin, Saint-Amant, Scudéry, Scarron, Pascal, Corneille, Larochefoucauld, madame de Lafayette. Outre ces portraits, les *Essais d'histoire littéraire* contiennent encore des articles intéressants sur la préiction de la première croisade, l'hôtel de Rambouillet, l'Élegie, la satire politique, la poésie et John Flaxman.

« Je me suis déterminé à reunir ces divers fragments, dit M. Gerusez dans sa préface, parce qu'ils se rapportent tous à notre histoire littéraire, et qu'ils peuvent servir à quelques uns de nouvelles lumières. Sans doute il est mieux valoir concentrer mes études sur une seule époque et présenter le tableau complet d'une période; en un mot, donner un livre au lieu d'un recueil; mais, dans le siècle où nous vivons, on n'a guère le libre arbitre de son temps et de ses forces. Comment, en effet, se soustraire au yassassinat de la presse?... Il faut reconnaître cette puissance et s'en accomoder, puisqu'on ne gagne rien à lutter contre le cours des choses. Pour ma part, je regrette modérément d'avoir dispersé mes efforts et dissemine mes rares écrits, et je me félicite que le rapport naturel des sujets que j'ai traités me permette de les reunir, et d'en former, sinon un ensemble, du moins

une série dont les anneaux peuvent facilement se rattacher les uns aux autres. »

Le *Cours de littérature* n'a qu'une année d'existence, et il est déjà à sa troisième édition. Un pareil fait n'en dit-il pas plus que tous les éloges? Compose tout exprès pour remplir un programme de l'Université, ce nouvel ouvrage de M. Gerusez ne sera pas moins utile aux gens du monde qu'à la jeunesse des écoles, car on y trouve non-seulement les théories générales de la poésie, de l'éloquence et de la rhétorique, mais une histoire complète, bien qu'abrége, de ces trois branches principales de la littérature dans l'antiquité grecque et romaine, et en France, dans les temps modernes.

L'Allemagne agricole, industrielle et politique, voyages faits en 1840, 1841 et 1842; par ÉMILE JACQUIN. 1 vol. in-8 de 450 pages. — Paris, 1845. Librairie étrangère. 7 fr. 50.

Ce nouvel ouvrage de l'auteur de *L'Agriculture de l'Allemagne* se compose de onze chapitres consacrés à des sujets différents. — Dans le premier, M. Emile Jacquelin trace le tableau des progrès généraux qu'ont fait l'agriculture et l'industrie en Allemagne; le second traite des voies de communication, de la navigation à vapeur et des chemins de fer; le troisième passe en revue les richesses minérales; le quatrième s'occupe principalement des communautés rurales, de l'construction agricole, du morcellement des terres et des substaitions forcées. L'industrie linière et l'industrie vinicole forment les sujets des chapitres v et vi. Le chapitre vii a pour titre la question des bestiaux; le chapitre viii renferme des détails intéressants sur le congrès annel des économistes et des cultivateurs de l'Allemagne; le chapitre ix est consacré aux sucs sucs; enfin, dans les deux derniers chapitres, M. Emile Jacquelin examine de nouveau les progrès agricoles de l'Allemagne, et il fait assister ses lecteurs aux scènes du congrès des naturalistes et des médecins allemands, qui eut lieu à Fribourg en Brisgau.

M. Emile Jacquelin ne se contente pas de nous révéler une foule de faits curieux et utiles. Ces premières poses, il en tire lui-même la conclusion; à la fin de chaque chapitre, il montre certains résultats certains doivent avoir pour la France, dans son opinion. Son intention n'est pas de proposer à ses compatriotes l'agriculture et l'industrie germaniques comme des modèles accomplis, mais il croit qu'il y ait à y trouver beaucoup à prendre, et qu'elles présentent une ample moisson d'améliorations dignes d'être connues. »

Les Rues de Paris. Paris ancien et moderne, 558-1845. Origines, histoires, monuments, costumes, mœurs, chroniques et traditions. Ouvrage rédigé par l'élite de la littérature contemporaine, sous la direction de M. LOUIS LURINE; illustré de 500 dessins par les artistes les plus distingués, 60 livraisons à 50 centimes. — Paris, 1845. Kugelmann. (15 livraisons ont paru.)

Heureuse idée! heureux titre! et si ce beau livre continue comme il commence, nous ajouterons bientôt: grand et légitime succès. Nous ne pouvons pas encore juger l'ensemble d'un ouvrage qui doit former un gros volume in-8 et dont treize livraisons seulement sont paru, mais les fragments que nous avons sous les yeux méritent l'approbation. Jules Janin, Eugène Guérin, le Bibliophile Jacob, Roger de Beauvoir, Taxile Delort, Etienne Arago, Eugène Briffaut, Alberic Sébastien, ont écrit l'histoire de la place Royale, de la rue Laffitte, de la Cité, de la rue de la Harpe, de la rue Pierre-Lescot, de l'allée et de l'avenue de l'Observatoire, de la place de l'Hôtel-de-Ville, de la rue Notre-Dame-de-Lorette, et ces intéressantes et spirituelles monographies sont illustrées par Gavarni, Célestin Nanteuil, Daumier, Baron, Jules David, Francais, etc.

Le livre des *Rues de Paris*, a dit M. Louis Lurine dans son introduction, intitulée *A travers les Rues*, s'adresse à l'historien, par le récit des événements publics; au penseur, par les enseignements de l'histoire; au philosophe, par le souvenir du travail, de la lutte et du progrès; à l'artiste, par l'étude et la reproduction exacte des monuments; à l'antiquaire, par l'espousse retrospective des ruines et des reliques nationales; aux femmes, par la curiosité d'un roman et de la mode; à l'homme du monde, par les chroniques et les traditions populaires; à l'étranger, au voyageur, par les indications les plus complètes et les plus magnifiques sur la cité moderne qu'il viendra voir. »

Ce sont là de belles et bien séduisantes promesses! Espérons, pour l'éditeur des *Rues de Paris* et pour le public, qu'elles seront consciencieusement tenues.

Étrusques; poésies par PHILIPPE BUSONI. 1 vol. in-18. — Paris, 1845. Paul Masana. 5 fr. 50.

Notre spirituel collaborateur, le *Courrier de Paris*, a déjà annoncé la publication de ce charmant petit recueil de vers qui a pour titre *Étrusques* et pour poète M. Philippe Busoni. *L'Étrusque*, aussi il dit, y reviendra; c'était, en effet, son désir et son devoir; mais un modeste *bulletin bibliographique* relâché à l'arrière-garde, en face de la page d'annonces, peut-il essayer de lutter d'esprit, de grâce et de gentillesse avec un puissant *Courrier* qui, justement hier d'une réputation méritée, accapare chaque semaine la plus belle place du numéro? Oserait-il critiquer ce que son seigneur et maître aurait pris la peine de lancer? et qu'ajouteraient aux éloges si merites et si complets que connaît la première colonne de la page 245 de ce volume? Il n'a qu'une chose à faire, c'est de éter un fragment des *Étrusques*. — Il choisit donc une pièce intitulée *L'Amie*, et dédie à M. Hippolyte Rolle:

Elle va souriant et sans voiles, avec grâce  
Elle tend une main qu'une autre main embrasse;  
La douce bénédiction éclate dans ses yeux;  
Elle est active et bonne en tous les mps, en tous lieux;  
Indulcente mais sage et quelqu'fois austère,  
Elle nous a grandes comme grande une mère;

Heureux, trois fois heureux l'homme sensible et fier,  
S'il trouve son amie et la garde sans peur;  
S'il est à la croix fidèle ou de croiser sa lance,  
Et quin, la partageant, ne l'abreuve pas vainement,  
Qui l'oue de vous se sent comme vain alarmé;  
Et dont le bonheur est, d'amér et d'être aimé;

Les *Étrusques* sont remplis de nobles et grandes pensées, exprimées avec un rare bonheur dans un langage élégant et pur; c'est une véritable œuvre d'art digne d'un succès aussi brillant que durable.

PAUL MASANA, ÉDITEUR,  
12, GALERIE DE L'ODEON.

ÉTRUSQUES, poésies par PHILIPPE BUSONI. 1 joli volume in-18.

I. Octave.	Vincent de Paul.
II. Le Beau.	XX. Hymne à la Nuit.
III. Aux Réformateurs modernes.	XXI. A M. Ingres.
IV. Entre Pise et Florence.	XXII. Le Dôme.
V. La Vénus de Milo.	XXIII. Les Mages.
VI. En lisant Shakespeare.	XXIV. A la mémoire de Lafayette.
VII. Eros.	XXV. Le Vieillard de Saint-Mande.
VIII. Mou Ame est sombre.	XXVI. A Clotilde.
IX. Les Martyrs.	XXVII. Monte-Pincio.
X. A S...	XXVIII. Portraits.
XI. Ignace de Loyola.	XXIX. Dies iræ.
XII. Démocratie.	XXX. Souvenir à Hérod.
XIII. Infanta.	XXXI. Pensées.
XIV. Sonnet sur Dante.	XXXII. Devant la fontaine Bandusia.
XV. L'Amitié.	XXXIII. Jeune Femme et jeune Homme.
XVI. Pourquoi, mon Dieu.	XXXIV. Campo-Santo.
XVII. Laissons la Rêverie.	XXXV. Epilogue.
XVIII. Myrto.	
XIX. Sur le portrait de saint	

J.-J. DUBOCHET ET COMP., rue de Seine, 55.

COLLECTION DES AUTEURS LATINS, avec la traduction en français; publiée sous la direction de M. NISARD, maître de conférences à l'École Normale. 25 vol. in-8 Jesus, de 45 à 55 feuilles. — Les éditeurs s'engagent à ne pas dépasser ce nombre de 25 volumes.

La Collection comprendra les auteurs suivants, ainsi réunis dans une classification définitive :

POÈTES.

Plaute, Terence, Sénèque le Tragique, 1 vol. — Lucrèce, Virgile, Valerius Flaccus, 1 vol. — Ovide, 1 vol. — Horace, Juvenal, Persé, Sulpicia, Phèdre, Catulle, Tibulle, Properce, Gallus, Maximien, Publius Syrus, 1 vol. — Stace, Martial, Lucilius Junior, Rutilius, Numantianus, Gratius Faliscus, Neemianus et Calpurnius, 1 vol. — Lucain, Silius Italicus, Claudien, 1 vol.

PROSATEURS.

Cicéron, 5 vol. — Tacite, 1 vol. — Tite-Live, 2 vol. — Sénèque le Philosophe, 1 vol. — Cornelius Népos, Quinte-Curce, Justin, V. Maxime et Julius Obsequens, 1 vol. — Plaute, Quintilius, Plaute le Jeune, 1 vol. — Pétone, Apulée, Aulus-Gelle, 1 vol. — Caton, Varro, Vitruve, Celsus, 1 vol. — Plaute l'Ancien, 2 vol. — Sueton, Historia Augusta, Eutrope, 1 vol. — Annien Marcellin, Jornandès, 1 vol. — Salluste, J. César, V. Paterculus, Florus, 1 vol. — Choix de Prosateurs et de Poètes de la latinité chrétienne, 1 vol.

VINGT-CINQ VOLUMES contenant la matière de DEUX CENTS VOLUMES des autres éditions.

EN VENTE :

SALLUSTE, J. CÉSAR, VELLEIUS PATERCULUS ET FLORUS, 1 volume. 12 fr. 50

LUCAIN, SILIUS ITALICUS ET CLAUDIEN, 1 vol. 12 fr. 50

SÉNÈQUE LE PHILOSOPHE, 1 vol. 13 fr. 50

OVIDE, 1 vol. 13 fr. 50

TITE-LIVE, 2 vol. 50 fr. 50

HORACE, etc., etc., 1 vol. 13 fr. 50

TACITE, 1 vol. 12 fr. 50

CICERON, 5 vol. 60 fr. 50

CORNELIUS NEPOS, QUINTE-CURCE, JUSTIN, VALERE MAXIME, etc., 1 vol. 13 fr. 50

STACE, MARTIAL, LUCILIUS JUNIOR, RUTILIUS NUMANTIANUS, etc., 1 vol. 13 fr. 50

PÉTONE, APULÉE, AULU-GELLE, 1 vol. 15 fr. 50

QUINTILIEN, PLAUTE LE JECNE, 1 vol. 13 fr. 50

LUCRÈCE, VIRGILE, VALERIUS FLACCUS, 1 vol. 13 fr. 50

Le prix de chaque volume varie de 12 à 15 francs, selon le nombre des feuilles.

Pour les personnes qui souscrivent d'avance à la Collection complète, le prix de l'abonnement est de 500 francs, ou 12 francs le volume.

Les souscripteurs remarqueront que notre Collection renferme la matière de 200 volumes environ des autres éditions, et que le prix de 500 francs égale à peine ce que coûterait la reliure de ces autres éditions.

La souscription à la Collection complète s'effectue en adressant aux éditeurs la somme de 500 francs, soit en argent, soit en billets payables en 1815 et 1811, sauf convention particulière entre les éditeurs et les souscripteurs.

Tous les deux ou trois mois il est publié un volume.

GUIDE DU VOYAGEUR EN SUISSE, avec une carte routière imprimée sur toile, les armes de la confédération suisse et des vingt-deux cantons, et deux grandes vues de la chaîne du Mont-Blanc et des Alpes bernoises; par ADOLPHE JOANNE. 1 vol. grand in-18, contenant la matière de 6 forts vol. in-18 à 5 fr. 50 (Paulin, ed.) Broché, 10 fr. 50 c.; relié, 12 fr.

A LA LIBRAIRIE PAULIN, rue de Seine, 55.

EN VENTE

NOTICES ET MÉMOIRES HISTORIQUES lors à l'Académie des Sciences morales et politiques, de 1856 à 1855; par M. MIGNET, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, membre de l'Académie Française. 2 volumes in-8. Prix : 15 fr.

TOME I. Notice sur la vie et les travaux de M. le comte SIEYES. — Id. ROEDERER. — Id. LIVINGSTON. — Id. TALLEYRAND. — Id. MERLIN. — Id. DESTUTT DE TRACY. — Id. DAUNOU. — Id. RAYNOUD.

TOME II. La Germanie au huitième et au neuvième siècle; sa conversion au christianisme et son introduction dans la société civilisée de l'Europe occidentale. — Essai sur la formation territoriale et politique de la France, depuis la fin du onzième siècle jusqu'à la fin du quinzième. — Établissement de la réforme religieuse et constitution du calvinisme à Genève. — Introduction à l'histoire de la succession d'Espagne, et tableau des négociations relatives à cette succession sous Louis XIV.

HISTOIRE DES ÉTATS-GÉNÉRAUX ET DES INSTITUTIONS PRÉSENTATIVES EN FRANCE; par M. A.-C. THIBEAU. 2 vol. in-8.

JÉROME PATUROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE ET POLITIQUE. 5 vol. in-8. 22 fr. 50

ENCYCLOPÉDIANA, Recueil d'anecdotes anciennes, modernes et contemporaines. 1 vol. grand in-8. (Complet.) 10 fr.

J.-J. DUBOCHET ET COMP., rue de Seine, 55.

Sous Presse.

OEUVRES COMPLÉTÉES de BERNARD DE PALISY, avec des notes. 1 vol. in-18. 5 fr. 50

ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE UNIVERSEL, contenant les éléments de toutes les connaissances humaines à l'usage de la jeunesse, 1 vol. grand in-18 compacte, format du *Méthode de Fauts*, imprimé en caractères très-lisibles.

PARIS-ORLÉANS, ou Parcours pittoresque du chemin de fer de Paris à Orléans, avec l'embranchement de Corbeil; publie sous les auspices de M. F. BARTHOLOZY, président du conseil d'administration du chemin de fer de Paris à Orléans.

Paysages, sites, monuments, aspects des localités, choix parmi ce qu'il y a de plus remarquable sur tout le trajet; ouvrage illustré de lithographies à deux teintes, vignettes sur bois et eul-de-lampe, par CHAMPISS, et accompagné d'un texte explicatif intéressant toutes les communes et propriétés riveraines, par Hippolyte HOESTEN, collaborateur du grand ouvrage de l'*Italie-Audot*. 52 livraisons. Une livraison paraît tous les dimanches. Chaque livraison, dans le format quart de jous double, contient une belle couverture, 4 pages de texte et une magnifique lithographie à deux teintes.

Prix de la livraison : En noir, 1 fr. — En couleur, 2 fr. — Chaque livraison séparée, en noir, 2 fr.

On souscrit des à présent chez Colin et Comp., éditeurs, rue Chapon, 3; Paulin, rue de Seine, 55, où l'on peut se procurer GRATIS une magnifique livraison-inondele.

### Extrait du Catalogue général du Comptoir central de la Librairie.

Géographie. — Voyages (suite).

VOYAGE PITTORESQUE AUTOUR DU LAC DE GENÈVE, in-folio, avec 11 planches lithographiques et une carte. (Gide, éditeur.)

15 fr.

BIAGIOLI, GRAMMAIRE ITALIENNE à l'usage de la jeunesse. Septième édition. 1 vol. in-12 (Charles Hingray, éditeur.)

Broché. 2 fr. 25

BRISOT (l'abbé). EXERCICES GRADUÉS à la portée de tous les âges. 1 vol. in-8. (Charles Hingray, éd.)

5 fr.

BRISOT (l'abbé). NOUVELLE GRAMMAIRE ANGLAISE, méthode sûre, facile et prompte pour parler et pour écrire correctement la langue anglaise. Ouvrage entièrement neuf. 1 vol. in-8. (Charles Hingray, éd.)

5 fr.

BRITISH POETS, or select specimens of poetry from SPENSER and SHAKESPEARE to WALTER SCOTT, SOLZER, CAMPBELL, TU, MOORE, BYRON, etc., etc., with French explanatory notes; by P.-J. THOMEREL, M.-A. English professor in the municipal college of Rollin. Paris, 1856. 1 vol. in-18. (Charles Hingray, éd.)

5 fr.

CAMPE, Columbus, aider die Entdeckung von Westindien. 1 vol. in-12. 2 fr. 50 c. — Robinson der Jüngere, zur angenehmen und nützlichen Unterhaltung. 2 vol. petit-in-8. (Charles Hingray, éd.)

Ces deux ouvrages de Campe sont adoptés dans la plupart des collèges royaux.

CHESTERFIELD. Selection from his letters to his son. 1 vol. in-12. 4 fr. — Advice to his son, on men and manners, or a new system of education. London. 1 vol. in-18. (Charles Hingray, éd.)

1 fr. 50

COLLECTION POLYGLOTTON, des guides de la conversation, à l'usage des voyageurs et des étudiants. Cette collection reunit les éléments et les applications usuelles des six idiomes les plus importants de l'Europe, le français, l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol et le portugais. Les dispositions typographiques adoptées permettent des combinaisons diverses et des rapprochements utiles entre ces diverses idiomes.

EN VENTE :

LE GUIDE DE LA CONVERSATION, français-anglais. 1 volume in-52.

2 fr. 50

français-italien. 1 in-52. 2 fr. 50

français-anglais-italien. 1 in-16. 5 fr. 75

français-allemand. 1 in-52. 2 fr. 50

français-espagnol. 1 in-52. 2 fr. 50

français-anglais-allemand-italien. 1 in-52. 5 fr.

english and french. 1 in-52. 2 fr. 50

english and italian. 1 in-52. 2 fr. 50

english and german. 1 in-52. 2 fr. 50

english-franc-german-italian. 1 in-52. 5 fr.

deutsch and englisch. 1 in-52. 2 fr. 50

deutsch and französisch. 1 in-52. 2 fr. 50

deutsch and italienisch. 1 in-52. 2 fr. 50

deutsch-französisch-englisch-italienisch. 1 in-52. 5 fr.

espanol-français. 1 in-52. 2 fr. 50

espanol-anglais. 1 in-52. 2 fr. 50

espanol-italiano. 1 in-52. 2 fr. 50

espanol-français-anglais-italiano. 1 in-52. 5 fr.

CORRIGÉ DE THÈMES, ou Clef du cours de thèmes anglais. 1 vol. in-52. (Charles Hingray, éd.) 2 fr. 50

COURS COMPLET DE LA LANGUE ALLEMANDE; par MM. LE BAS, membre de l'Institut, maître de conférence à l'École Normale, et REGNIER, professeur de rhétorique au collège Charlemagne. 8 vol. qui se vendent séparément. Savoir : Grammaire, 7 fr. — Cours de thèmes, 55 édition.. 5 fr. — Corrigés du cours de thèmes. 2 fr. 50 c. — Cours de versions. 5 fr. — Corrigés du cours de versions. 5 fr. (Charles Hingray, éd.)

Le cours complet de langue allemande est adopté par le Conseil royal de l'Université.

COURS DE THÈMES ANGLAIS, divisé en deux parties; par HAMONIER. Ouvrage élémentaire qui peut s'adapter à toutes les grammaires anglaises et en être le complément. 1 vol. in-12. (Charles Hingray, éd.) 5 fr.

DADLE'S FABLES, designed for the instruction and entertainment of youth. 1 vol. in-18 (Charles Hingray, éditeur.) 1 fr. 50

DAVID (Jules). Méthode pour étudier la langue grecque moderne, 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-8. (Charles Hingray, éd.) 5 fr.

DAVIS'S HISTORY of Sandford and Merton, for the use of children. Paris. In-18 (Charles Hingray, éd.) 1 fr. 50

DICTIONNAIRE ALLEMAND-FRANÇAIS ET FRANÇAIS-ALLEMAND; par M. le docteur SCHLTER, revu pour le français par M. REGNIER. Mise en vente du tome 1<sup>er</sup>, comprenant la partie allemande-française. 1 vol. grand in-8, de 1041 p. 7 fr. 50. La partie française-allemande paraîtra le 1<sup>er</sup> novembre prochain.

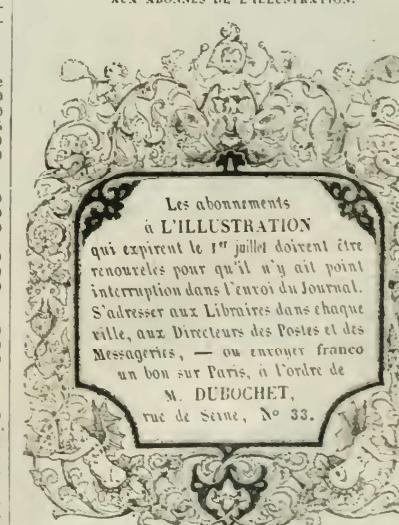
Le dictionnaire complet, 2 vol. in-8. Charles Hingray, éditeur. 15 fr.

NOTICE BIOGRAPHIQUE sur M. MOLLEVAIL, membre de l'Institut et des principales sociétés savantes et littéraires de France et de l'étranger. Brochure in-8. Paris, au bureau de la Rénommée, rue Notre-Dame-des-Victoires, 11.

Cette notice est accompagnée du portrait de M. Mollevail; elle est terminée par la liste des ouvrages de cet écrivain, qui se composent de traductions en vers et en prose, d'un grand nombre d'ouvrages classiques et de poésies originales, parmi lesquelles le public a depuis longtemps distingué ses fables.

### AVIS

AUX ABONNÉS DE L'ILLUSTRATION.



## Modes.



(Todette du matin.)

Le barège sera décidément la mode de l'été; aussi a-t-on varié à l'infini les dispositions de ce léger tissu : raies satinées, bouquets détachés ou formant guirlande, couleurs variées sur fond blanc ou sur nuance claire; enfin un châle si joli et de si bon goût, qu'on ne sait vraiment à quoi s'arrêter.

Avec la chaleur on revient à la simplicité, et l'on se prépare à la vie des champs. Les chapeaux de paille d'Italie, pailles cousues, ornés de rubans tuyautés vert anglais, rose de Chine et blanc, sont destinés aux costumes de campagne.

Un joli négigé pour sortir le matin, c'est une redingote de soie garnie d'un plissé à la vieille, telle que nous en donnons le modèle, — un petit col en batisse, des boutons d'étoffe pareils au bas des manches, un chapeau de pon-de-soie bleu Louis, avec rubans ombrés.

Le crêpe est ce qu'il y a de mieux pour les toilettes du soir : chapeaux à passes tendues, capotes à colliers qui garnissent de pampilles en marabout, de guirlandes de fleurs ou de petits sables en plumes nouées. Nous voyons encore des capotes en dentelle blanche; elles sont légères et siègent à ravir; voilà deux bonnes raisons en leur faveur.

Les robes de barège se font presque toutes à un ou deux grands volants. — C'est toujours une vieille mode; mais, comme toutes, elle a subi un changement qui la rajeunit. On fronce si peu les volants, qu'ils ont plutôt l'air d'un biais; — festonnés en laine, ils font très-bon effet. Aux femmes petites nous conseillons les larges plis, qui ne sont pas abandonnés, et qu'on peut rendre plus élégants en les bordant d'une dentelle.

Les soieries changeantes, aux trois couleurs, sont préférées à tout, autant pour les robes que pour les mantelets. — Il n'y a de variété que dans les formes.

Déjà les beaux jours enlèvent de Paris beaucoup de nos élégances; bientôt les campagnes et les eaux seront peuplées par la fashion; alors notre tâche sera difficile, mais nous ferons en sorte de tout voir et de tout savoir. Aux habitants des châteaux nous dirons les élégances de la vie parisienne et celles de Bade, Vichy, Barèges, etc.; aux heureuses qui passent le temps en plaisirs nous parlerons des costumes simples de la campagne; car, s'il est une vérité qu'on ne peut nier, c'est l'amour que nous avons tous pour les contrastes : au milieu du bruit des fêtes, la pensée aime à se reporter sur les loisirs d'une vie calme; et même que dans la solitude, les récits du luxe, des élégances, enfin toutes les futilités du monde sont accueillies avec ardeur.

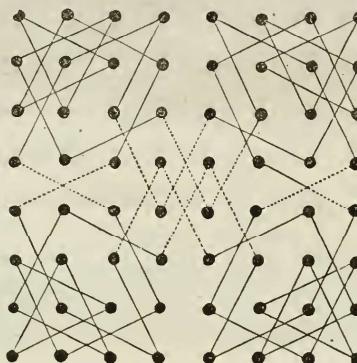


## Amusements des sciences.

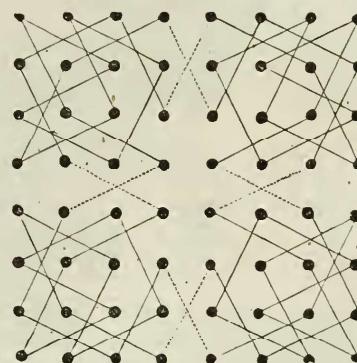
## SOLUTION DES QUESTIONS PROPOSEES DANS LES DERNIERS NUMÉROS.

Nous avons promis, pour la marche rentrante en elle-même du cavalier, d'autres solutions que celle d'Euler. En voici deux, dues à Vandermonde, géomètre français très-distingué, et représentées dans les deux figures ci-après. Les 64 points ronds de ces figures sont les centres des cases de l'échiquier; les traits qui unissent ces points indiquent la marche du cavalier. Comme la suite de ces traits est sans solution de continuité depuis un point quelconque pris pour départ jusqu'à un retour qu'au même point, ils indiquent très-évidemment des marches rentrantes analogues à celle d'Euler. Les traits pointillés qui établissent la liaison entre les quatre parties dans lesquelles chaque figure est décomposée, donnent la trace de la manière dont Vandermonde est arrivé à la solution du problème.

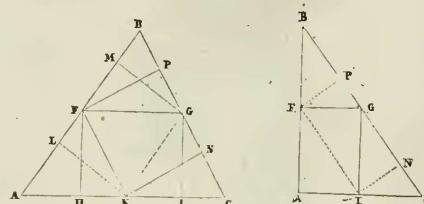
## — PREMIÈRE SOLUTION DE VANDERMONDE.



## DEUXIÈME SOLUTION DE VANDERMONDE.



1. Soit A B C le triangle dont le charpentier peut disposer. Il divise les deux côtés AB CB en deux parties égales aux points F et G; FG sera un des côtés du rectangle demandé FG I H, qu'il est facile d'achever. La superficie de ce rectangle est précisément égale à la moitié de celle du triangle.



On voit facilement, d'après la première figure, que lorsque les trois angles du triangle sont aigus, il y a trois solutions. Les trois rectangles FG I H, F K N P, K G M L, sont équivalents en surface, quoique de dimensions inégales.

La seconde figure montre que lorsqu'un des angles A du triangle est droit, il n'y a plus que deux solutions fournies par les rectangles FG I A, F I N P.

Enfin, si l'un des angles A devient obtus, il n'y aurait plus qu'une seule solution, F I N P.

11. On sait que le carré d'un nombre n'est autre chose que le produit de ce nombre par lui-même : 1, 4, 9, 16, 25, etc., sont donc respectivement les carrés des nombres 1, 2, 3, 4, 5, etc.

On voit donc que 5 et 4 sont les plus petits nombres qui satisfont à la question ; car leurs carrés sont 9 et 16, dont la somme 25 est précisément égale au carré de 5; 5 et 12 donnent aussi une solution du problème, car 25, carré de 5, ajouté à 144, carré de 12, donne 169, carré de 13.

Mais comment trouver à volonté des nombres entiers qui satisfont à la question ? Voici le procédé employé dès l'antiquité dans l'école de Pythagore. On prendra dans la suite des nombres impairs :

1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, etc.,

successivement tous les termes 9, 25, 49, etc., qui sont des carrés parfaits; chacun de ces carrés, ajouté au carré du nombre des termes qui le précédent, donnera un carré parfait précisément égal à celui du nombre qui exprime son rang.

Ainsi, 49 est le vingt-cinquième terme, et en y ajoutant le carré de 24, ou 576, ou au carré de 25, ou 625.

Platon, qui était aussi habile géomètre que grand philosophe, a imaginé un autre procédé qui fournit aussi une infinité de couples de carrés dont la somme est un carré parfait. Il suffit de prendre un nombre pair quelconque, tel que 6, son carré est 36; le quart de 36 diminué de 1, c'est-à-dire 8, élevé au carré, ce qui donne 64, ajouté à 36, donnera 100, carré de 10.

## NOUVELLES QUESTIONS À RESOUDRE.

1. Le charpentier qui peut disposer d'une pièce de bois triangulaire, voyant qu'il perdra la moitié de son bois s'il donne à sa table la forme d'un rectangle, voudrait tailler dans sa pièce une table ovale. On demande comment il doit s'y prendre pour y tracer le plus grand ovale possible.

II. Distribuer entre trois personnes vingt-un tonneaux, dont sept pleins, sept vides et sept demi-pleins, en sorte que chacune ait la même quantité de vin et de tonneaux.

## Rébus.

## EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

J'ai visité Herculanum.

## UNE RÉCLAME.



On s'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PÉTERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, Gostinodwore, 22.